



La consultation sur les nouveaux programmes de l'école primaire

Cycle des approfondissements

Projet proposé par le groupe d'experts

I. Horaires et programmes du cycle 3

Au cycle 3, l'élève continue à acquérir les bases de son éducation : maîtrise du langage, éducation civique, mathématiques, éducation artistique et éducation physique. Toutefois, il y accède différemment car il entre dans une phase de son développement psychologique qui l'autorise à construire des connaissances de manière plus réfléchie et à se doter d'instruments intellectuels plus assurés. Il reste cependant plus que jamais nécessaire de lui permettre d'exercer les autres aspects de son intelligence et, plus particulièrement, ses capacités d'action et sa sensibilité. Ainsi, la pédagogie du cycle 3 ne doit en aucun cas se replier sur une conception abstraite et formelle de l'accès aux connaissances. Elle reste appuyée sur l'expérience concrète.

En accédant au cycle 3, l'élève franchit une étape importante de sa scolarité. Les compétences qu'il vient d'acquérir en lecture et en écriture lui permettent d'enrichir ses possibilités d'information et de renforcer ses apprentissages. Les savoirs et les savoir-faire mathématiques qu'il a découverts lui donnent la possibilité de décrire plus rigoureusement les phénomènes auxquels il s'intéresse et leurs évolutions. Certes, il n'a encore que peu d'autonomie dans l'usage des uns et des autres, et le cycle 3 va être l'occasion d'acquérir, dans chacun de ces domaines, une maîtrise plus affirmée. Il sera aussi une ouverture vers de nouveaux enseignements : histoire, géographie, observation réfléchie de la

langue française (grammaire), langue étrangère ou régionale, sciences expérimentales et technologie.

Les enseignantes et les enseignants disposent de trois années pour permettre à chaque élève, sans exception, de se doter des savoir-faire intellectuels, de l'appétit de savoir et des attitudes à l'égard d'autrui sans lesquels il ne pourra bénéficier de l'enseignement qui lui sera proposé au collège. Ils disposent aussi de ces trois années pour continuer à faire de la mémoire de leurs élèves l'instrument privilégié de l'intégration des connaissances nouvellement acquises. Dans cette perspective, les programmes sont organisés de manière à articuler deux grands domaines transversaux – la maîtrise du langage et l'éducation civique – avec des enseignements maintenant plus ancrés dans leurs disciplines de référence qui fournissent à chacun les bases d'une culture équilibrée.

La maîtrise du langage oral et écrit constitue le premier pôle. Elle doit être pour chaque enseignante et chaque enseignant du cycle 3 la priorité des priorités et une préoccupation permanente. Aucun élève ne doit quitter l'école primaire sans avoir cette assurance minimale dans le maniement du langage oral et du langage écrit qui lui permette d'être suffisamment autonome pour travailler au collège.

L'accès à la maîtrise du langage, telle qu'elle est définie par les programmes, peut se heurter au fait

que certains élèves arrivent en début de cycle sans avoir acquis les bases de la lecture et de l'écriture. Il peut en être de même pour les mathématiques. La différenciation des enseignements dont ces élèves doivent bénéficier doit faire l'objet d'un "programme personnalisé d'aide et de progrès" (PPAP)¹. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un accompagnement plus individualisé dans les moments de la progression qui visent les objectifs généraux de maîtrise du langage. Pour tous les élèves, les compétences relatives à l'usage du langage oral, de la lecture et de l'écriture qui devront être acquises en fin de cycle 3, supposent un travail assidu et régulier et, donc, pour les enseignantes et les enseignants, l'élaboration d'une programmation rigoureuse mettant en jeu des progressions d'apprentissage ordonnées.

On pourra s'étonner que cette partie si importante du programme ne comporte pas d'horaire en propre en dehors de la contribution spécifique que lui apporte l'observation réfléchie de la langue française (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire). C'est un choix délibéré. En effet, la maîtrise du langage ne peut en aucun cas être acquise dans des exercices formels fonctionnant à vide. En particulier, si l'on souhaite que chaque élève comprenne les textes qu'il lit, il est certes nécessaire qu'il sache se servir du code alphabétique pour reconnaître quasi instantanément les mots qu'il rencontre, mais il est tout aussi nécessaire qu'il ait acquis des savoirs fermes et dispose d'une culture suffisamment riche pour se donner des représentations précises de ce qu'il a lu. Bref, la maîtrise du langage écrit s'acquiert d'abord dans tous les domaines spécifiques du cycle 3 grâce aux multiples connaissances qu'ils assurent. Pas une minute ne doit être soustraite des enseignements qui assurent à chacun une solide culture sous prétexte que certains élèves ne lisent pas comme ils le devraient ou ont des difficultés d'écriture. Ce sont ces derniers qui ont le besoin le plus évident de cet apport irremplaçable. Chaque lecture, chaque projet d'écriture doit venir s'ancrer dans une activité qui, par ailleurs, construit des connaissances précises.

Réciproquement, dans chacun des domaines du programme où cette culture s'acquiert, il est nécessaire de préserver le temps nécessaire à l'apprentissage du parler, du lire et de l'écrire qui y sont spécifiquement mis en œuvre (parler, lire et écrire en littérature, en histoire, en sciences, etc.). Ainsi, la maîtrise du langage est une dimension présente dans toutes les activités du cycle 3, elle doit avoir une place précise dans chaque progression d'apprentissage et faire l'objet d'évaluations régulières. Bref, elle doit être un souci constant des maîtres. Pour aider ces derniers à organiser leurs enseignements, un tableau récapitulatif des compétences relatives au parler, au lire et à l'écrire

qui peuvent être visées dans chaque domaine est proposé à la fin du chapitre "Maîtrise du langage".

L'éducation civique est l'autre pôle organisateur d'une école qui se caractérise par le fait que les savoirs s'y constituent collectivement. Sans une conscience claire des contraintes du "vivre ensemble", l'élève ne peut découvrir les horizons que la confrontation avec autrui ouvre à chacun. C'est dans ses dernières années d'école primaire qu'il apprend véritablement à construire, avec ses camarades et avec ses enseignants, des relations de respect mutuel et de coopération réfléchie qui l'introduisent aussi à une première sensibilité aux valeurs civiques. L'habitude d'envisager les problèmes que pose la vie collective lors de réunions régulièrement prévues à l'emploi du temps (une heure par quinzaine) est, au cycle 3, un aspect important de cette éducation. Celle-ci se nourrit, par ailleurs, des connaissances acquises dans tous les autres domaines

Les autres enseignements du cycle 3 se distribuent en quatre grands domaines : l'un visant plutôt **l'éducation littéraire et humaine**, l'autre **l'éducation scientifique**, le troisième et le quatrième mettant plus directement en jeu le corps avec **l'éducation artistique** d'une part, **l'éducation physique et sportive** de l'autre. Aucun de ces domaines n'est fermé sur lui-même. Il faut constamment apprendre aux élèves à réutiliser les compétences et les connaissances qu'ils ont acquises, hors du champ particulier dans lesquelles elles ont été construites.

Dans le premier domaine (**éducation littéraire et humaine**) ont été rassemblés des enseignements qui entretiennent entre eux de nombreux liens et qui se renforcent en permanence les uns les autres tant par les connaissances qu'ils structurent que par les compétences communes qu'ils permettent d'acquérir. Ils constituent les bases d'une culture solide que les autres grands domaines viennent enrichir.

La littérature fait partie de cette culture sans laquelle la plupart des références de la conversation ordinaire (a fortiori de nos lectures) nous échappent. Il ne s'agit pas, évidemment, d'instaurer au cycle 3 des techniques d'explication des textes qui ne pourraient être à ce niveau que des bavardages. Il faut, au contraire, que les enfants lisent et lisent encore de manière à s'imprégner de la culture constituée par les classiques de la littérature de jeunesse et enrichie de la production vivante de notre temps. C'est sur la base de ces lectures que peuvent se développer dans l'école des débats sur les grands problèmes qui sont abordés par les écrivains, comme sur l'émotion tant esthétique que morale qu'ils offrent à leurs lecteurs.

On ne saurait maîtriser le langage, en particulier écrit, sans une **observation réfléchie de la langue française**. C'est lorsqu'on comprend pourquoi la langue possède ses propres logiques, que l'on peut

¹ BO n° 42 du 23 novembre 2000, n°13 du 29 mars 2001

prendre plaisir à jouer avec elle et le faire avec efficacité. C'est parce que l'on aura pris le temps de cette réflexion dans le cadre de l'horaire qui lui est réservé, que l'on pourra, chaque fois qu'on écrit (dans n'importe lequel des domaines d'enseignement du cycle 3), faire référence à ces observations patiemment effectuées pour réviser les textes élaborés et s'assurer d'une relative sécurité orthographique. Cette plus grande familiarité avec la structure de la langue permet aussi de mieux comprendre les textes qui, du fait de leur relative complexité, résistent à une interprétation immédiate.

L'enseignement des langues étrangères ou régionales a été rapproché de cette découverte du fonctionnement de la langue française. Ce n'est pas parce qu'on suppose que la langue étrangère s'acquiert en faisant des exercices de grammaire. Bien au contraire, le programme est tout entier placé sous le signe de l'exploration de situations de communication, d'autant plus consistantes pour l'élève, qu'elles s'inscrivent dans des situations ordinaires de sa vie, tant à l'école que hors de l'école. Les enfants doivent pouvoir évoquer des moments de leur existence pour les mettre en regard avec l'expérience d'élèves d'autres pays et se donner des moyens d'entrer directement en contact avec eux. Les langues régionales jouent le même rôle, en particulier lorsqu'elles permettent aux élèves de nouer des relations avec d'autres générations. La découverte de ces langues est un appui pour consolider la réflexion sur la langue nationale. Elle est aussi une ouverture sur le monde, qu'il soit lointain (langues étrangères) ou proche (langues régionales).

L'histoire et la géographie aident l'élève à construire une première intelligence du temps historique et de la diversité des espaces transformés par l'activité humaine. Elles lui donnent les références culturelles nécessaires pour que le monde des hommes commence à prendre du sens pour lui. Tout en continuant à réserver à l'histoire de France et au territoire français une part prépondérante, ces enseignements ouvrent une dimension européenne et même mondiale aujourd'hui indispensables. Appuyés sur une première découverte du document en histoire, sur la lecture des cartes et des paysages en géographie, ils élargissent la curiosité des élèves et leur offrent des connaissances qui pourront être réinvesties utilement en littérature, en sciences expérimentales ou en éducation artistique. L'histoire et la géographie fournissent enfin un appui solide à l'éducation civique par les savoirs qu'elles apportent et la méthode critique qu'elles développent. Plus largement, la comparaison avec des sociétés différentes dans le temps et l'espace doit permettre à l'élève de se construire une identité forte, à la fois sûre d'elle-même et ouverte, fondée sur la conscience de s'inscrire dans un héritage et de participer à l'aventure d'un espace commun à tous les hommes.

Une autre importante nouveauté réside dans le domaine voué à une première éducation scientifique. Les mathématiques, d'un côté, les sciences expérimentales et la technologie de l'autre, doivent être aussi souvent que possible liées dans la mise en œuvre des programmes. Si, en **mathématiques**, une réflexion nouvelle sur l'apprentissage du calcul se fait jour, qui prend en compte les machines susceptibles de suppléer l'homme dans ce domaine, l'essentiel du programme réside dans l'orientation pragmatique d'un enseignement des mathématiques centré sur la résolution de problèmes. Par là, les connaissances élaborées dans les différents domaines des mathématiques prennent leur signification. Elles deviennent des instruments disponibles pour traiter nombre de situations et pour entrer dans les sciences d'une autre manière. Le nouveau programme de **sciences et technologie** est, en effet, résolument centré sur une approche expérimentale. Les connaissances qu'il propose sont d'autant mieux assimilées qu'elles sont nées de questions qui se sont posées à l'occasion de manipulations, d'observations, de mesures. Ces enseignements s'ouvrent aussi sur les grands problèmes éthiques de notre temps auxquels les enfants sont particulièrement sensibles (développement économique, environnement ou santé).

Un autre domaine a été revisité. C'est celui qui, sous le nom d'**éducation artistique** met l'accent sur une intelligence sensible que seules de véritables pratiques développent. Comme dans les cycles précédents, il permet d'aborder deux grands champs, les arts visuels et la musique, complétés par le théâtre et la poésie (en liaison avec le programme de littérature) et la danse (en liaison avec le programme d'éducation physique et sportive). La pratique de la voix est au cœur des activités musicales comme du théâtre ou de la poésie. Le dessin reste une part importante des arts visuels qui s'ouvrent aussi à la photographie ou au cinéma. La découverte ordonnée des œuvres majeures est un autre aspect nouveau de ce programme. Chaque écolier devra avoir rencontré celles qui, désignées dans les documents d'application annexés au présent programme, constituent une culture de référence partageable. Le contact avec celles qui sont directement accessibles du fait de leur proximité et dont la liste est fixée dans chaque académie, est le second volet de cette première initiation à l'histoire de l'art.

L'éducation physique et sportive, au cycle 3, vise comme dans les cycles antérieurs le développement de la personne et la transformation de soi. Toutefois, le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices prend, à cet âge, une dimension nouvelle. Par ailleurs, la découverte active du patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques mettant en jeu le corps contribue à doter chaque élève d'une vision des

pratiques sociales correspondantes qui ne se limite pas aux quelques caricatures qu'on en donne trop souvent. L'acquisition des réflexes nécessaires à la sécurité et des compétences et connaissances susceptibles de maintenir le corps en bonne santé est, de la même manière, un aspect important du respect de soi et, donc, de l'éducation au sens le plus plein du terme.

Au cycle 3, comme dans les cycles précédents, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des instruments ordinaires du travail quotidien qui, au même titre que la maîtrise du langage, ne peuvent être exercés à vide. À la fin du cycle, les élèves doivent avoir été suffisamment familiarisés avec leurs différentes fonctions pour avoir acquis sans difficulté les compétences prévues au niveau 1 du Brevet informatique et internet (B2i)².

De même, l'utilisation réfléchie des images (fixes ou mobiles) ne fait pas l'objet d'un enseignement spécifique et se déploie dans chaque domaine, permettant aux élèves de percevoir aisément les différents usages qui en sont faits.

Horaires

[NB : le paragraphe qui suit sera déplacé au niveau de l'introduction générale car il concerne tous les cycles]

Comme dans les cycles précédents, les horaires sont donnés sur la base d'une semaine de quatre jours et demi dont il faudra soustraire une récréation de quinze minutes chaque demi-journée. C'est là une indication générale qui, compte tenu de la disparité des organisations de la semaine d'une école à l'autre, doit être traduite en une répartition annuelle

susceptible de mieux intégrer les événements exceptionnels qui peuvent survenir (classe transplantée, projet thématique, etc.). De plus, si chaque grand domaine dispose d'un horaire précis, les différents enseignements sont affectés d'un minimum et d'un maximum qui laissent aux enseignantes et aux enseignants une plage de liberté importante pour programmer leurs activités. Cette souplesse permet à l'équipe de cycle d'ajuster les enseignements au plus près des besoins des élèves et aux maîtres d'adopter à chaque étape d'un apprentissage le rythme qui lui convient. L'essentiel est que cette nécessaire liberté ne mette pas en péril l'équilibre général de l'année. Une programmation rigoureuse du cycle, de l'année et de chaque période d'apprentissage (qui devra être affichée dans la classe et régulièrement explicitée avec les élèves) est nécessaire. Elle doit être complétée par un contrôle a posteriori rigoureux de ce qui a été réellement fait (cahier-journal). Il est utile, périodiquement, de faire le bilan des avancées et, grâce aux évaluations, d'en mesurer les effets. Cet examen (qu'il est bon de conduire en équipe de cycle) permet de reconsidérer la programmation et éventuellement de la corriger.

NB : les présents *Horaires et programmes du cycle 3 de l'école primaire* seront complétés par des *Documents d'application* qui donnent aux enseignantes et aux enseignants toutes les explications nécessaires à leur mise en œuvre. Des fiches d'accompagnement contenant des exemples de programmation d'activité et de séquences d'apprentissage seront régulièrement publiées et mises à la disposition de chacun sur le serveur informatique du ministère.

Domaines		Horaire minimum	Horaire maximum	Horaire du domaine
Maîtrise du langage	Parler	(transversal)		(transversal)
	Lire	(transversal)		(transversal)
	Écrire	(transversal)		(transversal)
Éducation civique	Citoyenneté	(transversal)		(transversal)
	Vie collective (débat hebdomadaire)	0 h 30		0 h 30
Éducation littéraire et humaine	Littérature	4 h 30	5 h	11 h 30
	Grammaire	1 h	1 h 30	
	Langue étrangère ou régionale	2 h	2 h 30	
	Histoire et géographie	3 h	3 h 30	
Éducation scientifique	Mathématiques	5 h	5 h 30	8 h
	Sciences expérimentales et technologie	2 h 30	3 h	
Éducation artistique	Éducation musicale	3 h		3 h
	Arts visuels			
Éducation physique et sportive		3 h		3 h

² BO n° 42 du 23 novembre 2000.

II. Domaines transversaux

II. 1. Maîtrise du langage

1. Objectifs de maîtrise du langage

Au cycle 3, la maîtrise du langage doit rester une priorité absolue. Pendant le cycle 2, l'acquisition de la lecture et de l'écriture en constituait le versant le plus important et imposait qu'on y consacre l'essentiel des activités. Toutefois, on continuait parallèlement à développer tous les autres aspects du langage oral dans les grands domaines d'apprentissage. Avec le cycle 3, il importe, certes, de continuer à enseigner spécifiquement la lecture et l'écriture à tous les élèves qui n'ont pas encore acquis les compétences exigibles en fin de cycle 2 (dans le cadre des programmes personnalisés d'aide et de progrès ou PPAP). Par contre, l'accès à une maîtrise plus élaborée du langage écrit va pouvoir se déployer, du fait des acquis antérieurs, dans les activités propres à chaque domaine de connaissance. D'une part, l'enfant y découvrira une grande quantité de mots nouveaux qui, parce qu'ils seront appréhendés dans le cadre de la construction de connaissances précises, prendront du sens pour lui. D'autre part, il s'y familiarisera avec des aspects complexes de la langue (syntaxe, morphosyntaxe, organisation du texte) que l'on ne rencontre que rarement dans l'activité ordinaire du langage. Enfin, il apprendra à référer ces spécificités de la langue aux situations de communication qui leur correspondent. En effet, on ne lit pas de la littérature comme on lit un énoncé de problèmes, on n'écrit pas un résumé d'histoire comme le compte rendu d'une expérience, on ne parle pas dans un débat consacré à l'examen d'un problème d'éducation civique comme lorsqu'on souhaite faire partager à ses camarades le plaisir d'une lecture.

S'il n'y a pas d'horaire spécifique consacré à la maîtrise du langage au cycle 3, c'est parce que sa place doit être réservée dans tous les domaines d'apprentissages. Parler (comprendre et s'exprimer), lire et écrire sont des objectifs définis de chacune des séquences de littérature, d'histoire, de mathématiques ou d'arts visuels... Une place spécifique doit leur être réservée dans chaque progression d'apprentissage et la programmation générale des activités du cycle doit mentionner les compétences visées, qu'elles soient transversales ou propres à un domaine disciplinaire.

La maîtrise du langage est renforcée par un programme de grammaire conçu comme un exercice de réflexion sur le fonctionnement du français, en particulier en liaison avec la production de textes. Par ailleurs, l'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale donne à ceux qui n'ont pas la chance d'être déjà plurilingues la possibilité de prendre une

distance par rapport à la langue nationale et par là d'en mieux comprendre l'usage.

2. Programme de maîtrise du langage (programme transversal)

Il n'y a pas de contenus spécifiques de maîtrise du langage au cycle 3 puisque celle-ci est travaillée dans le cadre de chacun des domaines du cycle. C'est tout au long de chaque séquence didactique, quelle qu'elle soit, que le maître fait progresser la maîtrise du langage oral et celle du langage écrit (chaque préparation en témoigne). C'est à la fin de chaque séquence qu'il évalue les progrès réalisés dans chacun des axes de travail de la maîtrise du langage. Les compétences visées à la fin du cycle (voir liste ci-dessous) permettent d'organiser le travail : programmation des activités sur toute la durée du cycle et structuration de chaque séquence d'apprentissage (découverte des notions ou des savoir-faire et renforcement des acquis).

3. Compétences transversales devant être acquises en fin de cycle

Ces compétences ne sont pas liées à un champ disciplinaire donné. Elles relèvent de techniques de travail intellectuel qui constituent le "métier" de l'écolier. Elles peuvent être travaillées dans des moments spécifiques lorsque le besoin s'en fait sentir (pour introduire une nouvelle technique de travail, pour consolider une technique qui paraît chancelante, pour conduire les élèves qui n'y sont pas encore parvenus à s'approprier plus fermement un savoir-faire). Dans ce cas, il ne s'agit en rien d'un travail occasionnel mais d'un apprentissage organisé et structuré qui vient s'insérer dans la programmation des activités. Elles peuvent être aussi découvertes ou consolidées dans le cadre d'une séquence particulière relevant d'un champ disciplinaire défini. Par exemple, les compétences de langage oral susceptibles d'être mises en œuvre dans un travail de groupe peuvent être explicitement travaillées lorsque, en mathématiques ou en sciences, on aborde ce type de situation didactique. De même, apprendre à souligner les informations importantes d'un texte peut constituer une séquence préalable à l'introduction du travail sur document en histoire

3.1. Savoir se servir des échanges verbaux dans la classe

Situations de dialogue collectif (échanges avec la classe et avec le maître)

- saisir rapidement l'enjeu de l'échange et en retenir les informations successives,
- questionner l'adulte ou les autres élèves à bon escient,
- se servir de sa mémoire pour conserver le fil de la conversation et attendre son tour,
- s'insérer dans la conversation,

- reformuler l'intervention d'un autre élève ou du maître.

Situations de travail de groupe et mise en commun des résultats de ce travail

- commencer à prendre en compte les points de vue des autres membres du groupe,
- commencer à se servir du dialogue pour organiser les productions du groupe,
- commencer à rapporter devant la classe (avec ou sans l'aide de l'écrit) de manière à rendre ces productions compréhensibles.

Situations d'exercice

- mieux questionner la consigne orale ou écrite de manière à reconnaître la catégorie d'exercices à laquelle elle est rattachée,
- formuler une demande d'aide,
- lire à haute voix tout texte utile à l'avancée du travail,
- exposer ses propositions de réponse et expliciter les raisons qui ont conduit à celles-ci.

En toute situation

- s'interroger sur le sens des énoncés, comparer des formulations différentes d'une même idée, choisir entre plusieurs formulations celle qui est la plus adéquate,
- rappeler de manière claire et intelligible les expériences et les discours passés ; projeter son activité dans l'avenir en élaborant un projet,
- après avoir entendu un texte (texte littéraire ou texte documentaire) lu par le maître, le reformuler dans son propre langage, le développer ou en donner une version plus condensée,
- à propos de toute lecture entendue ou lue, formuler une interprétation et la confronter à celle d'autrui,
- oraliser des textes (connus, sus par cœur ou lus) devant la classe pour en partager collectivement le plaisir et l'intérêt.

3.2. Avoir acquis une meilleure maîtrise du langage écrit dans les activités de la classe

Savoir lire pour apprendre

- lire et comprendre seul les consignes ordinaires de l'activité scolaire,
- lire et utiliser tout texte scolaire relatif aux diverses activités de la classe (manuels scolaires, fiches de travail, affiches d'organisation des activités, etc.),
- consulter avec l'aide de l'adulte les documents de référence (dictionnaires, encyclopédies, grammaires, bases de données, sites sur la toile, etc.) et se servir des instruments de repérage que ceux-ci comportent

(tables des matières, index, notes, moteurs de recherche, liens hypertextes...),

- mettre en relation les textes lus avec les images, les tableaux, les graphiques ou les autres types de documents qui les complètent,
- penser à s'aider, dans ses lectures, des médiations susceptibles de permettre de mieux comprendre ce qu'on lit.

Avoir acquis une première compétence d'écriture et de rédaction

- souligner (ou surligner) dans un texte les informations qu'on recherche, puis pouvoir les organiser en liste sur un support de papier ou grâce à l'ordinateur,
- copier rapidement un texte d'au moins dix lignes sans erreur orthographique, correctement mis en page, avec une écriture régulière et lisible,
- orthographier correctement un texte simple lors de sa rédaction ou dans une phase de relecture critique, en s'aidant de tous les instruments disponibles,
- rédiger, à partir d'une liste ordonnée d'informations, un texte à dominante narrative, explicative, descriptive, ou injonctive, seul ou à plusieurs, dans le cadre d'un projet d'écriture relevant de l'un des grands domaines disciplinaires du cycle 3, à partir des outils élaborés par la classe,
- réécrire un texte, en référence au projet d'écriture et aux suggestions de révision élaborées en classe et, pour cela, ajouter, supprimer, déplacer ou remplacer des morceaux plus ou moins importants de textes, à la main ou en utilisant un logiciel de traitement de texte,
- mettre en page et organiser un document écrit dans la perspective d'un projet d'écriture en respectant les conventions (affiche, journal d'école, fiche technique, opuscule documentaire, page de site sur la toile...) et en insérant éventuellement les images, tableaux ou graphiques nécessaires.

4. Compétences spécifiques devant être acquises en fin de cycle

La mise en œuvre des enseignements spécifiques de chaque domaine est l'occasion de développer de nombreuses compétences de maîtrise du langage. Elles doivent être programmées sur toute la durée du cycle, prévues dans chaque préparation d'activité et régulièrement évaluées.

NB : plusieurs de ces compétences se recoupent avec celles qui sont proposées à la fin de chacun des objectifs et contenus de programme des divers enseignements et, dans certains cas (littérature, grammaire, langue étrangère ou régionale), sont en partie identiques à celles-ci.

<i>Enseignements</i>	<i>Parler</i>	<i>Lire</i>	<i>Écrire</i>
<i>Éducation civique</i>	<ul style="list-style-type: none"> participer à un débat, distribuer la parole et faire respecter l'organisation d'un 	<ul style="list-style-type: none"> comprendre les articles successifs des règles de vie de la classe ou de l'école et montrer 	<ul style="list-style-type: none"> avec l'aide du maître, noter les décisions prises durant un débat,

	<p>débat,</p> <ul style="list-style-type: none"> • formuler la décision prise à la suite d'un débat, • pendant un débat, passer de l'examen d'un cas particulier à une règle générale. 	<p>qu'on les a compris en donnant les raisons qui les ont fait retenir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • avec l'aide du maître, rédiger des règles de vie, • participer à la rédaction collective d'un protocole d'enquête ou de visite, • participer au compte rendu d'une enquête ou d'une visite.
<i>Littérature</i>	<ul style="list-style-type: none"> • formuler dans ses propres mots une lecture entendue, • participer à un débat sur l'interprétation d'un texte littéraire en étant susceptible de vérifier dans le texte ce qui interdit ou permet l'interprétation soutenue, • savoir par cœur au moins dix textes (de prose, de vers ou de théâtre) chaque année, • dire quelques-uns de ces textes en en proposant une interprétation (et en étant susceptible d'explicitier cette dernière), • mettre sa voix et son corps en jeu dans un travail collectif portant sur un texte théâtral ou sur un texte poétique. 	<ul style="list-style-type: none"> • se servir des catalogues (papiers ou informatiques) de la BCD pour trouver un livre, • se servir des informations portées sur la couverture et la page de titre d'un livre pour savoir s'il correspond au livre que l'on cherche, • comprendre en le lisant silencieusement un texte littéraire court (petite nouvelle, extrait...) de complexité adaptée à l'âge et à la culture des élèves en s'appuyant sur un traitement correct des substituts des noms, des connecteurs, des formes verbales, de la ponctuation... et en faisant les inférences nécessaires, • lire, en le comprenant, un texte littéraire long en mettant en mémoire de ce qui a été lu (synthèses successives) et en mobilisant ses souvenirs lors des reprises, • lire personnellement au moins un livre de littérature par mois tout au long des trois années du cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> • élaborer et écrire un récit d'au moins une vingtaine de lignes, avec ou sans support, en respectant des contraintes orthographiques, syntaxiques, lexicales et de présentation, • écrire un fragment de texte de type poétique en obéissant à une ou plusieurs règles précises en référence à des textes poétiques lus et dits.
<i>Observation réfléchie de la langue française (grammaire, vocabulaire, orthographe, conjugaison)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • participer à l'observation collective d'un texte ou d'un fragment de texte pour mieux comprendre la manière dont la langue française y fonctionne, justifier son point de vue. 	<ul style="list-style-type: none"> • retrouver à quel substantif du texte renvoient les différents substituts (pronoms, substituts nominaux), • interpréter correctement les différents mots de liaison d'un texte, • comprendre correctement la signification des divers emplois des temps verbaux du passé dans la narration, • se servir d'un ouvrage simple de grammaire ou d'un répertoire pour chercher une information. 	<ul style="list-style-type: none"> • repérer, lors d'un projet d'écriture, une rupture du choix énonciatif et la corriger, • opérer toutes les transformations nécessaires pour, par un bon usage des substituts du nom, donner plus de cohésion à son texte, • employer à bon escient les principaux mots de liaison, • marquer l'accord sujet/verbe (situations régulières), • repérer et réaliser les chaînes d'accord dans le groupe nominal, • distinguer les principaux homophones grammaticaux (et / est ; ces / ses / s'est / c'est ; etc.), • construire le présent, le passé composé, l'imparfait, le futur, le conditionnel et le présent du subjonctif des verbes les plus fréquents, • utiliser les temps verbaux du passé dans une narration (en particulier en utilisant à bon escient l'opposition entre imparfait et passé simple), • utiliser tous les instruments

			permettant de réviser l'orthographe d'un texte.
<i>Langue étrangère ou régionale</i>	<ul style="list-style-type: none"> comprendre quelques énoncés oraux simples dans une autre langue que le français, engager un dialogue simple (avec un locuteur facilitant la communication) dans la langue étudiée, décrire des lieux ou des personnes connus et faire un très court récit dans une autre langue que le français. 	<ul style="list-style-type: none"> reconnaître des fragments de textes dans leur contexte d'usage dans une autre langue que le français. 	<ul style="list-style-type: none"> écrire une courte carte postale dans une autre langue que le français, répondre à un questionnaire simple dans une autre langue que le français.
<i>Histoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> utiliser correctement le lexique spécifique de l'histoire dans les différentes situations didactiques mises en jeu, participer à l'examen collectif d'un document historique en justifiant son point de vue, comprendre et analyser, avec l'aide du maître, un document oral, avec l'aide du maître, raconter un événement ou l'histoire d'un personnage. 	<ul style="list-style-type: none"> lire et comprendre un ouvrage documentaire, de niveau adapté, portant sur l'un des thèmes au programme, trouver sur la toile des informations historiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre, avec l'aide du maître, comprendre un document historique simple (texte écrit ou document iconographique) en relation au programme, en lui donnant son statut de document, comprendre un récit historique en relation au programme, en lui donnant son statut de récit historique. 	<ul style="list-style-type: none"> noter les informations dégagées pendant l'examen d'un document, rédigier un court résumé à partir des informations notées pendant la leçon, rédigier la légende d'un document iconographique ou donner un titre à un récit historique.
<i>Géographie</i>	<ul style="list-style-type: none"> utiliser le lexique spécifique de la géographie dans les différentes situations didactiques mises en jeu, participer à l'examen collectif d'un document géographique (paysage ou carte) en justifiant son point de vue, décrire un paysage. 	<ul style="list-style-type: none"> lire et comprendre un ouvrage documentaire, de niveau adapté, portant sur l'un des thèmes au programme, trouver sur la toile des informations géographiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre, lire un document géographique complexe (tableau, carte avec légende, diagramme, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> pouvoir rédiger la légende d'un document géographique, pouvoir rédiger une courte description d'un document géographique (paysage), pouvoir rédiger un court résumé à partir des informations notées pendant la leçon, prendre des notes à partir des informations lues sur une carte.
<i>Mathématiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> utiliser le lexique spécifique des mathématiques dans les différentes situations didactiques mises en jeu, formuler, oralement, avec l'aide du maître, un raisonnement rigoureux, participer à un débat et échanger des arguments à propos de la validité d'une solution. 	<ul style="list-style-type: none"> lire correctement une consigne d'exercice, un énoncé de problème, traiter les informations d'un document écrit incluant des représentations (diagramme, schéma, graphique), lire et comprendre certaines formulations spécifiques (notamment en géométrie) 	<ul style="list-style-type: none"> rédigier un texte pour communiquer la démarche et le résultat d'une recherche individuelle ou collective, élaborer, avec l'aide de l'enseignant, des écrits destinés à servir de référence dans les différentes activités.
<i>Sciences expérimentales et technologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> utiliser le lexique spécifique des sciences dans les différentes situations didactiques mises en jeu, formuler des questions pertinentes, participer activement à un débat argumenté pour élaborer des connaissances scientifiques en respectant les contraintes (raisonnement rigoureux, examen 	<ul style="list-style-type: none"> lire et comprendre un ouvrage documentaire, de niveau adapté, portant sur l'un des thèmes au programme, trouver sur la toile des informations scientifiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre, traiter une information complexe comprenant du texte, des images, des schémas, des 	<ul style="list-style-type: none"> prendre des notes lors d'une observation, d'une expérience, d'une enquête, d'une visite, rédigier, avec l'aide du maître, un compte rendu d'expérience ou d'observation (texte à statut scientifique), rédigier un texte pour communiquer des connaissances (texte à statut documentaire).

	critique des faits constatés, précision des formulations, etc.), <ul style="list-style-type: none"> • utiliser à bon escient les connecteurs logiques dans le cadre d'un raisonnement rigoureux. 	tableaux, etc.	
<i>Éducation artistique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser le lexique spécifique des arts visuels ou de la musique dans les différentes situations didactiques mises en jeu, • commencer à expliciter ses choix et ses jugements face aux pratiques artistiques réalisées ou aux œuvres rencontrées, • participer activement à l'élaboration d'un projet collectif de création artistique. 	<ul style="list-style-type: none"> • trouver et lire les documents nécessaires à l'élaboration d'un projet artistique, • trouver sur la toile des informations artistiques et culturelles simples, les apprécier de manière critique et les comprendre, 	<ul style="list-style-type: none"> • rendre compte, dans un projet d'écriture collective, d'une réalisation artistique (catalogue d'une exposition, programme d'un concert, guide pour la visite d'un monument, affiche...), • participer à l'élaboration collective d'un écrit de fiction en référence à une œuvre ou à une série d'œuvres d'art.

II. 2. Éducation civique

1. Objectifs de l'éducation civique

L'éducation civique, au cycle 3, doit permettre à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment. Elle le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier et ainsi à prendre conscience de manière plus explicite de l'articulation entre liberté personnelle, contraintes de la vie sociale et affirmation de valeurs partagées. Par les connaissances acquises, elle l'engage à élargir sa réflexion aux autres collectivités : la commune, la nation, l'Europe et le monde.

L'éducation civique n'est pas, en priorité, l'acquisition d'un savoir mais l'apprentissage pratique d'un comportement. Ce domaine n'est donc pas lié à un enseignement, mais à tous. Une heure par quinzaine est réservée à l'organisation des débats dans lesquels la classe organise et régule la vie collective, tout en passant progressivement de l'examen des cas singuliers à une réflexion plus large.

2. Programme de l'éducation civique

2.1. Appartenir à son école

En continuant à apprendre à débattre avec ses camarades, l'élève comprend tout ce que la confrontation à autrui apporte à chacun malgré ses contraintes. Écouter l'autre est une première forme de respect et d'acceptation de la différence.

Ce respect de la différence, dans la mesure où il ne porte pas atteinte aux valeurs universelles des droits de l'homme, a de multiples autres occasions de s'exercer : lutte contre les formes quotidiennes de rejet, accueil du nouvel élève isolé, intégration d'un enfant handicapé. Les divers champs disciplinaires le renforcent et en montrent l'intérêt. Ainsi les sciences expérimentales font mieux comprendre les différences entre garçons et filles, l'histoire et la géographie ou les arts les différences culturelles.

L'éducation physique oblige à respecter le concurrent ou l'adversaire.

L'école est un lieu où la violence, y compris verbale, doit être combattue très énergiquement dès ses premières formes. Lutter contre celle-ci suppose aussi une attention toute particulière aux situations qui peuvent l'engendrer : mise à l'écart, échec scolaire, ennui en récréation ou pendant la pause du déjeuner. Toute situation de violence constatée doit faire l'objet, lorsqu'elle a été circonscrite, d'une réflexion individuelle et collective qui en facilite la prévention.

Les enseignantes et les enseignants veillent à ce que les élèves se sentent responsables des lieux où ils travaillent et respectent les règles élémentaires de politesse et de civilité. Au cycle 3, on peut faire comprendre que, même si elles peuvent varier selon les pays et les cultures et évoluer d'une époque à l'autre, ces règles ne sont pas des rituels dépourvus de signification qu'on pourrait abandonner sans risque : elles facilitent la vie en commun.

Plus largement, les enseignantes et les enseignants font comprendre la signification des contraintes justifiées de la vie collective par le surcroît de liberté qu'elles apportent. La petite société que constitue l'école permet de conduire cette réflexion de manière concrète dans le cadre des débats prévus à l'emploi du temps. Le règlement intérieur et les lois républicaines qu'il met en application dans l'école doivent y être expliqués comme une condition indispensable à toute vie collective, pour les élèves comme pour les adultes. Les règles de vie de la classe sont élaborées par les élèves sous la direction du maître. Les difficultés nées de leur mise en œuvre sont régulièrement examinées afin d'en améliorer le fonctionnement et le respect. Ces débats sont l'occasion d'une mise en pratique de la communication réglée : ordre du jour, présidence de séance, compte rendu.

Ces réunions à laquelle peuvent participer d'autres adultes de la communauté scolaire sont aussi l'occasion, lorsque des conflits éclatent, de mener une réflexion approfondie sur ce qui relève de valeurs pour lesquelles il n'est pas possible de transiger ou, au contraire, du libre choix de chacun.

2.2. Être citoyen dans sa commune

Les élèves se familiarisent avec l'institution démocratique la plus proche d'eux, la commune par une visite à la mairie et une première découverte du rôle des élus (maire, conseil municipal) dans les affaires scolaires et l'amélioration de la vie des habitants.

2.3. Être citoyen en France

À travers les leçons d'histoire, l'élève comprend ce que signifie appartenir à une nation démocratique.

La *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* est l'occasion d'aborder les articles qui concernent les diverses expressions de la liberté.

L'installation de la République au XIXe siècle conduit l'élève à réfléchir sur la différence entre monarchie et république et sur l'émergence du suffrage universel. Au XXe siècle, le point fort sur la Cinquième République doit permettre d'évoquer le rôle du Président de la République et du gouvernement ainsi que celui du parlement, sans rentrer dans des détails trop complexes.

L'élève découvre diverses formes de participation à la vie démocratique : le vote, l'acceptation de charges électives, l'engagement dans la vie publique.

Il apprend que même si la réalité n'est jamais entièrement conforme à l'idéal, celui-ci doit continuer à être affirmé pour guider les comportements et structurer l'action, à partir d'exemples historiques comme l'esclavage ou l'inégalité entre les hommes et les femmes.

2.4. S'intégrer à l'Europe, découvrir la francophonie, s'ouvrir au monde

L'enseignante et l'enseignant font découvrir l'Europe et développent la curiosité de leurs élèves sur les pays de l'Union européenne dans les séquences de géographie et dans celles consacrées à l'apprentissage d'une langue étrangère. Ils encouragent les contacts directs (par correspondance ou courrier électronique) avec d'autres classes d'enfants européens. De la même façon l'élève apprend l'existence d'une communauté de langues et de cultures, la francophonie, qui constitue un pont entre le territoire national et le monde.

À travers la géographie, l'élève prend conscience du caractère mondial de nombreux problèmes économiques ou culturels, il perçoit les grandes inégalités entre régions du globe et, donc, les solidarités nécessaires. Il découvre que la *Convention internationale des droits de l'enfant* de 1989 est loin d'être appliquée dans plusieurs pays, en particulier en ce qui concerne le travail des enfants de son âge. Par les sciences, il mesure les menaces qui pèsent sur l'environnement et la responsabilité de chacun.

Enfin l'éducation artistique et littéraire montre comment l'artiste et l'écrivain, témoins de leur temps et de leur société, sont aussi porteurs de valeurs universelles : l'attachement légitime à un groupe, un pays, une culture, n'est donc pas incompatible avec l'ouverture au monde.

3. Compétences devant être acquises en fin de cycle

3.1. Être capable de :

- prendre part à l'élaboration collective des règles de vie de la classe et de l'école,
- participer activement à la vie de la classe et de l'école en respectant les règles de vie,
- participer à un débat pour examiner les problèmes de vie scolaire en respectant la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution,
- respecter ses camarades et accepter les différences,
- refuser tout recours à la violence dans la vie quotidienne de l'école.

3.2. Avoir compris et retenu :

- quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective,
- quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger (en s'appuyant sur la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*),
- le rôle de l'idéal démocratique dans notre société,
- ce qu'est un état républicain,
- ce que signifie l'appartenance à une nation, la solidarité européenne et l'ouverture au monde,
- la responsabilité que nous avons à l'égard de l'environnement,
- le rôle des élus municipaux dans la commune,

III. Domaine Éducation littéraire et humaine

III. 1. Littérature

1. Objectifs du programme de littérature

Le programme de littérature du cycle 3 vise à donner à chaque élève un riche répertoire de références appropriées à son âge et puisées tant dans le patrimoine littéraire que dans la bibliographie toujours renouvelée de la littérature de jeunesse. En centrant l'attention sur quelques textes classiques, il permet aussi que se constitue une culture commune

susceptible d'être partagée, y compris entre générations. Ces rencontres avec les œuvres passent par des lectures à haute voix (du maître ou des élèves) comme par des lectures silencieuses. Elles permettent d'affermir la compréhension des textes complexes et conduisent à éprouver les libertés et les contraintes de toute interprétation. Elles se poursuivent par des échanges et des débats sur les questions suscitées par les textes.

Avec les œuvres poétiques et théâtrales, les élèves, guidés par leur enseignante ou leur enseignant,

prolongent l'interprétation en cherchant à la transmettre au public de leurs camarades ou à un public plus large. En liaison avec les activités artistiques (musique, arts visuels, danse) ou dans le cadre d'un projet, ils élaborent la mise en voix et la mise en scène des textes.

L'univers de la littérature se découvre aussi, dès l'école primaire, par la pratique de l'écriture. Cette expérience, plus exigeante, permet à l'élève de commencer à prendre conscience des spécificités du monde des fictions.

Ces multiples parcours de lecture et d'écriture sont programmés par les maîtres de l'équipe de cycle en s'appuyant sur la bibliographie qui est publiée et régulièrement mise à jour par les soins du ministère de l'Éducation nationale.

2. Programme de littérature

2.1. Lecture des textes littéraires

Les textes lus au cycle 3 sont choisis parmi les ouvrages répertoriés dans la bibliographie régulièrement mise à jour par le ministère de l'Éducation nationale. Chaque année, deux ouvrages "classiques" doivent être lus et au moins huit ouvrages appartenant à la bibliographie de littérature de jeunesse contemporaine.

Les élèves du cycle 3 découvrent les textes littéraires les plus riches par la voix de l'enseignant(e). Ils poursuivent en alternant lectures silencieuses, lectures à haute voix et retour, chaque fois que cela s'avère nécessaire, à la lecture par l'adulte.

Le maître guide les élèves dans leur effort personnel d'interprétation. Il les engage à reformuler ce qu'ils ont compris avec leurs propres mots puis, par un dialogue attentif, il les conduit à combler les lacunes ou les erreurs de compréhension. Il les éduque ainsi à la nécessaire rigueur qui préside à toute acte de lecture. L'alternance de ces moments avec les moments de lecture proprement dits permet d'accompagner les élèves dans leur appropriation progressive des significations du texte. C'est aussi l'occasion, pour l'enseignant, d'attirer l'attention sur les aspects les plus polysémiques de l'œuvre et de susciter des conflits d'interprétation nécessitant un effort d'argumentation.

Pour que l'élève puisse se doter de références culturelles, il importe que les lectures ne soient pas abordées au hasard mais se constituent, tout au long du cycle, en réseaux ordonnés : autour d'un personnage, d'un motif, d'un genre, d'un auteur, d'une époque, d'un lieu, d'un format, etc.

Chaque lecture, lorsqu'elle a fait l'objet d'un travail de compréhension et d'interprétation, laisse en suspens des émotions et pose de multiples questions qui peuvent devenir des thèmes de débats particulièrement riches. Cette exploration de l'univers de connaissances et de valeurs qu'est la littérature peut être conduite très librement à partir

d'un texte (voire d'un extrait) ou, au contraire, de la confrontation de plusieurs lectures ou encore en s'appuyant sur des œuvres ou connaissances rencontrées dans les autres enseignements.

Au cycle 3, la plupart des élèves deviennent capables de lire de manière autonome des textes littéraires, c'est-à-dire de les comprendre et d'en proposer une interprétation sans l'aide de l'adulte. Toutefois, les compétences de lecture restant à cet âge très variables, les enseignant(e)s veillent à suggérer des textes appropriés à chacun (tant par l'intérêt qu'ils suscitent que par les difficultés qu'ils présentent). Les lectures autonomes permettent des activités diverses, éventuellement résumées à un dialogue ouvert. On peut encourager les élèves à se doter d'un "carnet de lecture" qu'ils utilisent très librement pour conserver en mémoire un passage ou noter une réflexion.

2.2. Dire les textes

Au cycle 3, l'élève devient capable de "dire" les textes lus et relus ou mémorisés en totalité. Ce travail repose d'abord sur l'expérimentation active de la voix et de ses effets (pauses, rythme, inflexions, intonations, intensité, etc.), ensuite sur l'articulation entre l'effort de compréhension et celui de diction, enfin sur l'épreuve du travail fait, face à des auditoires variés. Une dizaine de textes, particulièrement bien choisis pour leurs qualités littéraires et le travail d'interprétation qu'ils permettent, sont mémorisés chaque année.

Le travail régulier de diction des textes peut s'accompagner de projets plus ambitieux (en particulier lorsque le théâtre est abordé), éventuellement appuyés par le renfort technique d'artistes (dans le cadre d'un projet d'école ou d'un PAC), qui, au-delà de la mise en voix, utilisent les ressources corporelles pour déployer l'interprétation des textes dans l'espace et pour les donner tout à la fois à entendre et à voir.

La lecture à haute voix est aussi une technique importante d'objectivation des textes en cours de rédaction ou au moment de leur révision. Dire son texte (ou le texte d'un camarade), c'est en expérimenter la cohésion et les effets.

2.3. Écrire à partir de la littérature

La plupart des genres littéraires rencontrés en lecture peuvent être le point de départ d'un projet d'écriture (conte, récit des origines, légende, nouvelle policière, nouvelle de science-fiction, récit de voyage fictif, fable, pièce de théâtre...).

L'enseignant(e) conduit ce travail de manière progressive en s'appuyant sur les textes lus ou en recourant à ceux-ci chaque fois que c'est nécessaire. Il peut, par exemple, inviter ses élèves à prolonger, compléter ou transformer un texte narratif, poétique ou théâtral. Il peut encore les conduire à écrire un épisode nouveau dans un texte narratif, un dialogue ou une description destinés à s'insérer dans un récit ou à le prolonger...

Le pastiche, l'imitation, le détournement sont les bases du travail d'écriture en référence aux textes littéraires. Le recours aux prototypes doit être permanent, soit pour dégager des caractéristiques susceptibles de guider la mise en œuvre du projet, soit pour répondre aux questions que sa réalisation ne manque pas de poser.

La révision reste, comme dans tous les projets d'écriture, un moment essentiel. Les élèves doivent être régulièrement conduits à ajouter, supprimer, remplacer, déplacer des fragments de textes sur leurs propres brouillons ou sur ceux de leurs camarades, en s'appuyant sur les annotations des autres élèves ou du maître et en utilisant les outils construits par la classe. Ce travail peut s'effectuer sur le papier en mettant en œuvre instruments d'écriture, ciseaux et colle ou sur un logiciel de traitement de textes dont les fonctionnalités plus complexes sont découvertes à cette occasion. Il en est de même pour tout ce qui relève de la révision orthographique.

Tout projet d'écriture peut se prolonger par un projet d'édition du texte réalisé. C'est en particulier l'occasion, pour les élèves, de s'initier aux aspects plus formels de la fabrication d'un livre (couverture, page de titre, mise en page, illustration) et de sa diffusion (insertion dans une collection, présentation au public, critique). Il peut en être de même pour un journal ou pour une affiche. Au-delà des aspects de présentation, l'élève apprend à écrire en fonction des effets recherchés et des lecteurs auxquels il s'adresse : décrire une expérience, convaincre un correspondant, toucher un lecteur.

La pratique de l'écriture poétique développe la curiosité et le goût pour la poésie. Elle doit essentiellement se présenter sous forme de jeux combinant l'invention et les contraintes d'écriture.

3. Compétences devant être acquises en fin de cycle

NB : les compétences acquises dans le programme de littérature sont des compétences liées à l'exercice de la parole, de la lecture et de l'écriture. Elles sont donc précisées ici et reportées dans le tableau général des compétences spécifiques de maîtrise du langage.

3.1. Être capable de :

- se servir des catalogues (papiers ou informatiques) de la BCD pour trouver un livre,
- se servir des informations portées sur la couverture et la page de titre d'un livre pour savoir s'il correspond au livre que l'on cherche,
- comprendre en le lisant silencieusement un texte littéraire court (petite nouvelle, extrait...) de complexité adaptée à l'âge et à la culture des élèves en s'appuyant sur un traitement correct des substituts des noms, des connecteurs, des formes verbales, de la ponctuation... et en faisant les inférences nécessaires
- lire en le comprenant un texte littéraire long, mettre en mémoire de ce qui a été lu (synthèses

successives) et en mobilisant ses souvenirs lors des reprises,

- lire personnellement au moins un livre de littérature par mois tout au long des trois années du cycle,
- reformuler dans ses propres mots une lecture entendue,
- participer à un débat sur l'interprétation d'un texte littéraire et en étant susceptible de vérifier dans le texte ce qui interdit ou permet l'interprétation défendue,
- savoir par cœur au moins dix textes (de prose, de vers ou de théâtre) chaque année,
- dire quelques-uns de ces textes en en proposant une interprétation (et en étant susceptible d'expliquer cette dernière),
- pouvoir mettre sa voix et son corps en jeu dans un travail collectif portant sur un texte théâtral ou sur un texte poétique,
- élaborer et écrire un récit d'au moins une vingtaine de lignes, avec ou sans support, en respectant des contraintes orthographiques, syntaxiques, lexicales et de présentation,
- pouvoir écrire un fragment de texte de type poétique en obéissant à une ou plusieurs règles précises en référence à des textes poétiques.

3.2. Avoir compris et retenu :

- avoir compris que le sens d'une œuvre littéraire n'est pas immédiatement accessible mais que le travail d'interprétation nécessaire ne peut s'affranchir des contraintes du texte,
- avoir compris qu'on ne peut confondre un récit littéraire et un récit historique,
- avoir retenu les titres des textes lus dans l'année et le nom de leur auteur.

III.2. Observation réfléchie de la langue française (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire)

1. Objectifs de l'observation réfléchie de la langue française

L'observation réfléchie de la langue française, au cycle 3, conduit les élèves à examiner des productions écrites comme des objets qu'on peut décrire, et dont on peut définir les caractéristiques. Ils comparent des éléments linguistiques divers (textes, phrases, mots, sons, graphies...) pour en dégager de façon précise les ressemblances et les différences. À cet égard, l'observation réfléchie de la langue française doit être un moment de découverte visant à développer la curiosité des élèves et leur maîtrise du langage et non une série d'exercices répétitifs mettant en place des savoirs approximatifs et l'usage prématuré d'une terminologie inutilement complexe.

Les connaissances acquises dans les séquences consacrées à la grammaire sont essentiellement réinvesties dans les projets d'écriture (quel que soit l'enseignement concerné). Ceux-ci peuvent servir de supports à de nouvelles observations des phénomènes lexicaux, morpho-syntaxiques, syntaxiques ou orthographiques. La familiarisation acquise avec les structures de la langue permet aussi de résoudre certains problèmes de compréhension face à des textes plus complexes.

Pour faciliter cette observation, quelques techniques d'exploration du langage doivent être régulièrement utilisées :

- classer (des textes, des phrases, des mots, des graphies) en justifiant les classements réalisés par des indices précis,
- manipuler des unités linguistiques (mots, phrases, textes), c'est-à-dire savoir effectuer certaines opérations de déplacement, remplacement, expansion, réduction d'où apparaîtront des ressemblances et différences entre les objets étudiés.

2. Programme d'observation réfléchie de la langue française

2.1. Le verbe et le nom dans la phrase et dans le texte

Dans la phrase française (comme dans la plupart des langues), le verbe et le nom sont les points d'articulation des principaux phénomènes syntaxiques. Leur identification permet d'entrer dans la construction de la phrase ou du texte et de comprendre qu'elle n'est pas une simple succession de mots. Leur manipulation met en évidence les liens qu'ils entretiennent avec tous les autres composants de l'énoncé.

Cette première prise de conscience du rôle du verbe et du nom dans la structuration de l'énoncé est complétée par la découverte des phénomènes qui donnent leur cohérence et leur cohésion aux textes, en particulier aux textes narratifs.

Le verbe (grammaire, conjugaison, orthographe)

Le verbe est identifié dans une phrase en repérant les modifications qui peuvent l'affecter (personne, nombre, etc.) ou les éléments qui peuvent l'entourer (la négation, le nom ou le pronom sujet...).

On découvre les particularités de sa syntaxe en repérant que chaque verbe implique l'usage de certains compléments à l'exclusion d'autres et que le sens de l'énoncé se modifie lorsqu'on utilise un même verbe sans complément ou avec des types de compléments différents (par exemple : jouer, jouer à, jouer de...).

L'orthographe du verbe concerne essentiellement l'accord avec le sujet. Elle suppose que cette relation soit bien perçue par l'élève et qu'il sache mobiliser son attention pour marquer l'accord dans toutes les activités d'écriture (y compris d'écriture sous la dictée), du moins lorsqu'elle survient dans une situation régulière. Une première approche des

homophones grammaticaux (dont la plupart concernent des verbes comme *et / est ; ces / ses / s'est / c'est ; a / à ; etc.*) vient compléter ce travail orthographique.

La conjugaison est, au cycle 3, centrée sur l'observation des variations qui affectent les verbes plutôt que sur leur mémorisation. Les règles d'engendrement du présent, du passé composé, de l'imparfait, du futur, du conditionnel et du présent du subjonctif peuvent être aisément dégagées ainsi que les régularités orthographiques qui les caractérisent (leurs formes rares et le passé simple seront étudiés au collège). Les verbes les plus fréquents sont étudiés en priorité.

Une première réflexion sur les temps verbaux permet d'opposer l'expression verbale du "une fois" à celle du "toujours". L'approche des diverses manières de situer et de caractériser les événements dans le passé par l'emploi des divers temps verbaux se fait dans la narration.

Le nom (grammaire, orthographe)

Le nom peut être identifié dans une phrase par ses variations (en nombre et en genre) et par les éléments qui l'entourent (essentiellement les déterminants et les expansions).

En comparant les différentes déterminations du nom (articles, déterminants possessifs, démonstratifs, indéfinis) on peut, en particulier, distinguer celles qui renvoient à un individu et celles qui renvoient à toute une classe (un chat, tous les chats).

Les jeux (déplacement, substitution, expansion, réduction) sur les différentes expansions du nom (adjectif qualificatif, relative, complément du nom) permettent de développer l'agilité de l'élève dans les projets d'écriture et d'affermir sa compréhension des textes.

Le repérage des chaînes d'accord dans le groupe nominal est une condition essentielle de la maîtrise de l'orthographe grammaticale. L'élève doit apprendre à mobiliser son attention pour marquer l'accord lorsqu'il écrit (y compris sous la dictée).

NB : les mêmes phénomènes pourront être identifiés dans la langue étrangère ou régionale étudiée par ailleurs.

2.2. Quelques phénomènes grammaticaux portant sur le texte (en particulier la narration)

La fermeté du choix énonciatif qui préside à la production d'un texte est une conquête difficile pour les élèves de l'école primaire et reste à cet âge plus implicite que réfléchi. Au cycle 3, il suffit de rendre les élèves sensibles aux ruptures qui surviennent dans leurs productions et à les conduire à rétablir l'homogénéité, en particulier dans les textes narratifs, mais aussi dans les projets d'écriture qui interviennent dans les différents domaines.

Quelques phénomènes peuvent faire l'objet d'observations réfléchies :

- repérage des divers substituts d'un nom (pronoms et substituts nominaux) dans un texte lu et réalisation

des substitutions nécessaires lors d'une activité d'écriture.

- repérage des mots de liaison (connecteurs temporels, spatiaux et logiques) dans un texte lu et choix pertinent de ces mots dans un texte en cours d'écriture,
- repérage de la diversité des temps verbaux dans un texte (en particulier, temps du passé dans un texte narratif) et choix correct de ces temps dans un projet d'écriture.

2.3. Vocabulaire et orthographe lexicale

C'est dans les divers enseignements, et en particulier lors des lectures, que les élèves augmentent leur vocabulaire. C'est en écrivant qu'ils en fixent l'orthographe. Les amener à mobiliser rapidement les éléments lexicaux et les expressions susceptibles d'être utilisés pour évoquer un événement de la vie quotidienne, un phénomène ordinaire, etc., n'est jamais inutile et constitue des matériaux utiles pour une prise de parole, un projet d'écriture.

Une première réflexion sur le lexique déjà acquis permet, en repérant les liens qui le structurent, d'en affermir la compréhension et d'en augmenter la disponibilité, à l'oral comme à l'écrit. Elle permet aussi de commencer à distinguer le rôle joué par le lexique dans le choix d'un registre de langue.

Activités de vocabulaire

Parmi tous les phénomènes qui contribuent à la structuration du lexique, c'est sur la polysémie des mots et sur la relation de cette polysémie avec leur contexte d'emploi qu'il convient d'insister plus particulièrement. On peut aussi commencer à faire observer aux élèves les phénomènes de synonymie (dans l'usage des substituts nominaux), les relations entre mots de sens contraire, les processus de nominalisation (en particulier dans les textes scientifiques), l'usage des termes génériques,

Une première approche de la définition permet de consolider l'usage du dictionnaire.

Le repérage de l'origine de quelques mots permet de sensibiliser les élèves aux différents héritages dont le français est tributaire (notamment en relation avec l'apprentissage de la langue étrangère ou régionale et l'histoire).

Maîtrise de l'orthographe lexicale

D'une manière générale, dans chaque activité mettant en jeu l'écriture, on conduit les élèves à utiliser tous les instruments nécessaires (répertoires, dictionnaires, correcteurs informatiques, etc.) pour vérifier et corriger l'orthographe lexicale.

Par ailleurs, on aide les élèves à mémoriser l'orthographe lexicale des mots les plus fréquents en effectuant tous les rapprochements nécessaires entre les mots présentant les mêmes régularités orthographiques.

3. Compétences devant être acquises en fin de cycle

3.1. Être capable de :

- effectuer des manipulations dans un texte écrit (déplacement, remplacement, expansion, réduction),
- identifier les verbes dans une phrase,
- manipuler les différents types de compléments des verbes les plus fréquents,
- identifier les noms dans une phrase,
- manipuler les différentes déterminations du nom (articles, déterminants possessifs, démonstratifs, indéfinis),
- manipuler les différentes expansions du nom (adjectifs qualificatifs, relatives, compléments du nom),
- trouver le présent, le passé composé, l'imparfait, le futur, le conditionnel présent et le présent du subjonctif des verbes réguliers (à partir des règles d'engendrement),
- utiliser un dictionnaire pour retrouver la définition d'un mot dans un emploi déterminé.

3.2. Avoir compris et retenu :

- qu'un texte est structuré,
- que les constituants d'une phrase ne sont pas seulement juxtaposés mais sont liés par de nombreuses relations (avec le verbe, autour du nom),
- que la plupart des mots, dans des contextes différents, ont des significations différentes,
- qu'il existe des régularités dans l'orthographe lexicale et que l'on peut les mobiliser pour écrire.

III. 3. Apprentissage d'une langue étrangère ou régionale

1. Objectifs de l'enseignement d'une langue étrangère ou régionale

Au cycle 3, cet enseignement vise l'acquisition de compétences assurées permettant l'usage efficace d'une langue autre que la langue française dans un nombre limité de situations de communication adaptées à un jeune enfant. Il contribue à construire des connaissances linguistiques précises (formules usuelles de communication, lexique, syntaxe et morphosyntaxe) ainsi que des connaissances sur les modes de vie et la culture du ou des pays où cette langue est parlée.

Il vise aussi à faire découvrir, d'une manière plus générale, l'enrichissement qui peut naître de la confrontation à d'autres langues, d'autres cultures et d'autres peuples, y compris lorsqu'ils sont liés à l'histoire personnelle ou familiale de certains élèves de la classe.

Cet apprentissage est la première étape d'un parcours linguistique qui, au terme de la scolarité obligatoire, aura permis à chaque élève d'acquérir au moins deux langues vivantes en plus de sa langue maternelle.

2. Programme de l'enseignement d'une langue étrangère ou régionale

2.1. Un apprentissage centré sur des activités de communication

Chaque séquence de langue repose sur des situations et des activités ayant du sens pour les élèves, suscitant leur participation active, favorisant les interactions et l'entraide dans le groupe et développant l'écoute mutuelle.

Chaque fois que cela est possible, on utilise la langue à l'occasion d'activités ritualisées (salutations, contrôles des élèves présents, etc.), dans des activités simples relevant d'autres enseignements (mathématiques, sciences, littérature, éducation physique et sportive, etc.), ou encore dans des activités ludiques dans ou hors du temps scolaire (jeux de société, etc.).

Les activités orales de compréhension et d'expression sont prioritaires. L'exigence de correction linguistique est permanente et s'exerce sans bloquer la volonté et le plaisir de s'exprimer.

La programmation des activités se fait sur la base des compétences de communication à acquérir en fin de cycle en tenant compte de la liste des connaissances linguistiques données en annexe pour chaque langue (formules usuelles de communication, lexique, syntaxe et morphosyntaxe).

2.2. Renforcement de la maîtrise du langage

À partir d'énoncés oraux ou écrits, un début de réflexion sur le fonctionnement de la langue permet de faire prendre conscience aux élèves qu'une langue n'est pas le calque d'une autre et les rend capables d'un début d'autonomie dans la production.

L'observation comparée de quelques phénomènes simples dans des langues différentes (dont la langue française) crée chez les élèves une distance qui leur permet d'être plus sensibles aux réalités grammaticales et renforce la maîtrise du langage.

2.3. Dimension internationale de l'apprentissage d'une langue étrangère

La dimension internationale de l'enseignement des langues vivantes étrangères est affirmée par la présence de locuteurs natifs dans les classes, par les contacts pris avec des écoles à l'étranger, par les ressources de la messagerie électronique et des réseaux de communication à distance ou encore par l'exploitation de documents audiovisuels.

Les langues régionales ont souvent une dimension internationale, soit qu'elles soient parlées en dehors du territoire national, soit qu'elles se rattachent à une famille linguistique dont d'autres langues sont les langues nationales de pays voisins.

Cette dimension internationale contribue à la construction de connaissances variées sur les modes de vie et les cultures des pays concernés.

3. Compétences devant être acquises en fin de cycle

3.1. Être capable de (compétences de communication) :

NB : à la fin du cycle 3, les élèves devront avoir acquis le niveau A1 de l'échelle de niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe) ici adapté à des enfants d'âge scolaire :

Comprendre	
• Écouter	Peut comprendre des énoncés oraux simples au sujet de lui-même, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.
• Lire	Peut reconnaître des éléments connus ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.
Parler	
• Prendre part à une conversation	Peut communiquer de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il/elle essaie de dire. Peut poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont il/elle a immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.
• S'exprimer oralement en continu	Peut utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son lieu d'habitation et les gens qu'il/elle connaît. Peut raconter une courte séquence au passé.
Écrire	
	Peut écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Peut remplir un questionnaire d'identité extrêmement simple.

3.2. Avoir compris et retenu :

Connaissances linguistiques

- quelques formules usuelles de communication correspondant aux fonctions de communication définie ci-dessus (voir annexe pour chaque langue concernée),
- syntaxe et morphosyntaxe (voir annexe pour chaque langue concernée),
- lexique (voir annexe pour chaque langue concernée).

Observation réfléchie de la langue

- l'organisation de la syntaxe de la phrase simple déclarative et interrogative,
- les moyens élémentaires de l'énonciation,
- l'oppositions de l'unicité et du nombre,
- les moyens verbaux de la relation d'événements présents, passés ou à venir,
- les moyens d'exprimer la localisation.

Faits culturels

- les comportements culturels dans les relations interpersonnelles liés aux fonctions de communication prévues au programme,

- la vie scolaire d'enfants du même âge dans le(s) pays ou région(s) concerné(s), notamment grâce à l'observation de matériaux (audio)visuels,
- le calendrier de l'année scolaire et civile, avec les événements les plus significatifs,
- le folklore, les personnages des légendes ou des contes des pays ou régions concernés,
- quelques repères culturels propres aux pays ou régions concernés, choisis en relation étroite avec les programmes d'histoire, de géographie et d'éducation artistique.

III.4. Histoire

1. Objectifs de l'enseignement de l'histoire

Au cycle 3, à partir d'une approche disciplinaire de l'histoire mieux constituée, l'élève commence à construire une intelligence du temps historique fait de simultanéité et de continuité, d'irréversibilité et de rupture, de courte et de longue durée. Le respect du déroulement chronologique, jalonné par des dates significatives, y est donc essentiel.

En continuant à réserver une place prépondérante au territoire français, ce programme l'insère plus fortement dans une approche européenne et parfois même mondiale, ce qui n'exclut pas la dimension régionale. Il ne se limite pas aux seuls événements politiques, mais s'ouvre aux autres réalités.

L'élève doit être déjà capable de comprendre la spécificité de l'histoire, cette "connaissance par traces" qui, pour l'historien, sont des sources ou des documents. Il doit donc pouvoir commencer à en comprendre le travail : rassembler des documents autour d'un sujet, en donner la nature, la date, et l'auteur.

Chaque époque a été marquée par quelques personnages majeurs, dans l'ordre politique, mais aussi littéraire, artistique ou scientifique. On n'oubliera pas, pour autant, le rôle de groupes plus anonymes ni celui des femmes et on s'interrogera sur leur faible place dans la vie publique. Ces hommes et ces femmes, comme les événements, sont présentés aux élèves à travers des récits de l'époque. Ces textes, différents des textes de fiction, peuvent aussi aider les maîtres à "raconter" l'histoire.

Les supports actuels de l'information rendent plus que jamais nécessaire l'apprentissage de l'interprétation des images, des codes qui leur sont spécifiques et du langage qui permet de les décrire.

La leçon d'histoire fait une très large place à la réflexion collective et au débat et suppose donc un usage réglé de la parole, attentif à la précision du vocabulaire utilisé et à la rigueur du raisonnement. Pour l'époque actuelle, l'historien fait appel à des documents oraux relevant des mêmes exigences critiques que le document écrit, et qui conduisent donc les élèves à porter un regard différent sur les paroles.

Pour éviter la mise en mémoire d'éléments fragmentés et, lors des évaluations, la tentation des questionnaires à choix multiples, chaque séance se termine par l'écriture d'abord collective puis, progressivement, plus individuelle d'un résumé. Ces résumés sont rassemblés dans un cahier unique (conservé pendant toute la durée du cycle) qui facilite le lien avec le professeur d'histoire et géographie du collège.

2. Programme d'histoire

Le programme est découpé en six périodes et vingt-six points forts. La programmation en est laissée à la liberté du conseil de cycle qui doit, cependant, respecter l'ordre chronologique et ne négliger aucune période, y compris la plus récente.

Le document d'application précise les dates importantes, les personnages et les groupes significatifs, le vocabulaire de base, les sources et documents utilisables, en distinguant ce qui est indispensable et ce qui est laissé à l'appréciation du maître. Il propose une rubrique "pour aller plus loin" destinée aux enseignants désireux de nourrir un projet plus approfondi.

2.1. La Préhistoire

Les premières traces matérielles : de leur découverte à leur conservation.

Évolution des genres de vie : de la maîtrise du feu au début de l'agriculture.

L'élaboration d'un univers symbolique : l'apparition de l'art autour de la représentation de l'homme et de l'animal.

2.2. L'Antiquité

À l'origine de l'histoire du territoire français, une diversité humaine et culturelle qui en fait la richesse : populations premières, grecs, celtes (gaulois) prédominants.

La romanisation de la Gaule.

De plusieurs dieux à un seul Dieu : la christianisation de l'Europe.

2.3. Le Moyen Âge (476-1492)

Autre composante majeure des origines de la France, les Francs, venus de l'est.

L'émiettement du pouvoir politique : la sécurité s'organise autour du seigneur et de son château.

La culture des abbayes et des cathédrales.

La Méditerranée : une nouvelle religion, l'Islam ; des conflits et des échanges.

Naissance de la France : un État royal, une capitale, une langue.

2.4. Du début des temps modernes à la fin de l'époque napoléonienne (1492-1815)

Le temps des découvertes : première étape de la "mondialisation" et nouvelles formes d'esclavage.

Renaissance et protestantisme : renouveau artistique venu d'Italie et rupture de l'unité chrétienne.

Début d'une révolution scientifique et technique : une nouvelle vision du monde.

La monarchie absolue en France : Louis XIV et Versailles.

Du mouvement des Lumières à la Révolution française : l'esprit de liberté, l'aspiration à l'égalité.

Le Premier Empire : un régime autoritaire qui s'étend à la plus grande partie de l'Europe.

2.5. XIXe siècle (1815-1914)

Difficultés de la République à s'imposer en France : un combat politique de plusieurs générations.

La société française confrontée aux progrès scientifiques et techniques et à l'industrialisation croissante.

L'inégalité entre l'homme et la femme : exclue du vote, inférieure juridiquement...

Le temps des colonies et de l'émigration : une Europe à la recherche de territoires et de débouchés.

2.6. Le XXe siècle et le monde actuel

La planète en guerre : l'extrême violence du siècle.

L'extermination des juifs par les nazis : un crime contre l'humanité...

La Cinquième République : pour commencer à comprendre notre système démocratique.

La société en France depuis 1945 : la fin des campagnes et le bouleversement des genres de vie.

Les arts, témoins d'une époque : à partir d'un ou deux exemples français et/ou internationaux laissés au choix des enseignants.

NB : l'Union européenne est traitée dans le programme de géographie.

3. Compétences devant être acquises en fin de cycle

3.1. Être capable de :

- consulter une encyclopédie et repérer sur la toile quelques sites documentaires historiques.
- classer des documents selon leur nature, leur date et leur origine.
- distinguer les grandes périodes historiques, pouvoir les situer chronologiquement, savoir mettre en valeur pour chacune d'entre elle les principales formes de pouvoir, les groupes sociaux, les genres de vie et quelques productions techniques et artistiques,
- mettre en relation des événements de l'histoire française avec des événements de l'histoire européenne et mondiale,
- réinvestir les connaissances historiques en éducation civique et dans les autres enseignements, en particulier dans le domaine artistique.

3.2. Avoir compris et retenu :

- le vocabulaire spécifique défini dans le programme, pouvoir l'utiliser de façon exacte et appropriée,
- le rôle des personnages et des groupes définis dans le programme, ainsi que les faits les plus significatifs et pouvoir les situer dans leur période,

- une trentaine d'événements situés par les dates définies dans le programme.

III.5. Géographie

1. Objectifs de l'enseignement de la géographie

Au cycle 3, l'élève consolide ses connaissances sur la diversité des espaces en se familiarisant avec une approche disciplinaire spécifique, celle de la géographie, étude de l'organisation de l'espace par les sociétés.

Les géographes découpent la planète et l'espace social en unités auxquelles ils donnent du sens, qu'ils situent, qu'ils structurent, qu'ils mettent en relation. Ils produisent et utilisent des images de la Terre, de sa totalité et de ses parties. Ils cherchent à comprendre comment les hommes occupent, utilisent, aménagent, organisent, produisent et transforment leurs espaces, pour et par leurs activités.

Sans bouleverser l'économie générale du programme précédent, le programme actuel est centré sur la mise en relation de la lecture des paysages et de l'étude des cartes. Il propose, dans l'approche des sujets étudiés, d'établir des liens plus étroits avec l'histoire, l'éducation civique et les autres enseignements.

L'objectif est de transmettre aux élèves les connaissances nécessaires pour nommer et commencer à comprendre les espaces dans lesquels ils vivent, et qu'ils contribuent, à leur échelle, à transformer.

Le paysage appartient au monde réel des constructions humaines (il n'existe plus de "paysage naturel" en Europe) ; il est aussi ce qui s'embrasse du regard : un vécu, une perception, un référent culturel, inspirés par les valeurs individuelles et collectives de celui qui l'observe. Construction de l'homme, en perpétuelle évolution, il est constamment réinventé. La lecture de l'image paysagère (lors d'une sortie sur le terrain, de l'étude d'une photographie, d'un tableau, d'une gravure...) est ainsi toujours polysémique.

La carte (topographique, thématique, de synthèse) est un outil de communication complexe qui représente les interrogations fondamentales des acteurs sur l'espace : pourquoi est-ce là et pas ailleurs ?

L'enseignement de la géographie suppose donc un usage rigoureux et argumenté de la description, de l'analyse et de la synthèse. L'élève y découvre un vocabulaire spécifique qu'il apprend à distinguer du vocabulaire courant et à utiliser avec précision. Elle fait appel à des supports variés de lecture et de réflexion :

- photographies, cartes, schémas, modèles, films...
- récits de voyages, d'expéditions scientifiques et militaires, descriptions de paysages...
- titres, légendes, nomenclatures de documents graphiques,
- index d'atlas et corrélatifs d'encyclopédie (papier ou numérique), sommaire de portail ou formulaire de

requête d'un moteur de recherche, structure d'un site de la toile...

Chaque séance, en classe ou sur le terrain, conduit à l'amélioration de la maîtrise du langage oral ou écrit, que ce soit dans la collecte, l'identification, le classement, le traitement, la mise en mémoire des informations, dans leur analyse, dans la conduite de la réflexion ou dans la construction de synthèses partielles. Chaque séquence se termine par l'écriture collective, et progressivement plus individualisée, d'un résumé. Il est établi à partir des documents utilisés pour la compréhension de l'espace étudié et figure dans un cahier unique, conservé tout au long du cycle, qui facilitera le lien avec le professeur d'histoire et géographie du collège.

2. Programme de l'enseignement de la géographie

2.1. Regards sur le monde : des espaces organisés par les sociétés humaines

Comparer des représentations globales de la Terre (globe, planisphères...) et du monde (cartes, images d'artistes ou publicités...).

Repérer les principaux contrastes humains de la planète : zones denses et vides de populations, océans et continents, ensembles climatiques, différences et relations entre les sociétés et les économies.

2.2. Espaces européens : une diversité dense de paysages, d'économies, de cultures

Différencier les paysages de l'est à l'ouest et du nord au sud ; les utilisations par les hommes des côtes, des massifs montagneux, des plaines, des mers.

Observer les réseaux urbains et les réseaux de circulation.

Repérer les centres et les périphéries européennes.

Évoquer sommairement la création de l'Union européenne, son rôle et reconnaître ses espaces.

2.3. Espaces français

Les paysages français, des constructions historiques en constante évolution

Le territoire de la France (métropole, départements et territoires d'Outre-mer, selon le lieu où habitent les élèves).

Les villes.

Les campagnes et les paysages industriels appréhendés à travers quelques problèmes actuels.

Commerce, service, tourisme et loisirs (approchés à travers l'évolution récente des paysages).

La France, un espace organisé à différentes échelles

L'exemple de la région (France métropolitaine ou d'Outre-Mer) où habitent les élèves, ceux d'une région montagneuse, d'une région littorale ou celui de

la région parisienne, resituées dans le cadre français et européen, permettent d'aborder :

- le réseau urbain et les aires d'influence des grandes villes ;
- les petites villes et leurs " pays ".

2.4. La France à l'heure de la mondialisation

À partir de deux constats opposés :

- la tendance à l'unification (modes de consommation et de production uniformes, contraintes politiques, circulation de l'information et production culturelle et scientifique),

- l'accroissement des différences (guerres et déplacements de population, opposition Nord-Sud, mouvements d'oppositions à la globalisation ...),

l'enseignante ou l'enseignant dégage quelques spécificités françaises :

- le poids économique, politique, culturel, sportif... de la France et sa participation aux événements mondiaux (en relation avec la langue étudiée et avec les disciplines artistiques).

- la situation et le rôle de la francophonie (en relation avec l'éducation civique).

3. Compétences devant être acquises à la fin du cycle

3.1. Être capable de :

- effectuer une recherche dans un atlas imprimé et dans un atlas numérique,

- mettre en relation des cartes à différentes échelles pour localiser un phénomène,

- mettre en relation une carte et une représentation paysagère,

- réaliser un croquis spatial simple,

- situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local et régional,

- situer la France dans l'espace mondial,

- situer les positions et les fonctions relatives des principales villes françaises,

- situer l'Europe, ses principaux États, ses principales villes dans l'espace mondial.

3.2. Avoir compris et retenu :

- le vocabulaire géographique de base (être capable de l'utiliser dans un contexte approprié),

- quels sont les grands types de paysages (être capable de les différencier),

- quels sont les grands ensembles humains (continentaux et océaniques) et pouvoir les reconnaître et les localiser sur un globe et sur un planisphère,

- quelles sont les principales organisations humaines en relation avec les grands ensembles climatiques mondiaux (pouvoir les situer et les caractériser),

- quels sont les États qui participent à l'Union européenne.

IV. Domaine Éducation scientifique

IV. 1. Mathématiques

1. Objectifs de l'enseignement des mathématiques

La résolution de problèmes est au centre des activités mathématiques et permet de donner leur signification à toutes les connaissances qui y sont travaillées : nombres entiers et décimaux, calcul avec ces nombres, approche des fractions, objets du plan et de l'espace et certaines de leurs propriétés, mesure de quelques grandeurs. La maîtrise des connaissances nécessite également des moments d'explicitation et de synthèse, et leur efficacité est conditionnée par des exercices d'entraînement qui contribuent à leur mémorisation.

Les situations sur lesquelles portent les problèmes proposés peuvent être issues de la vie de la classe, de la vie courante, de jeux, d'autres domaines de connaissances ou concerner des objets mathématiques (figures, nombres, mesures...). Elles sont présentées sous des formes variées : expérience concrète, description orale, support écrit (texte, document, tableau, graphique, schéma, figure).

Au cycle 3, les élèves apprennent progressivement à formuler de manière plus rigoureuse leurs raisonnements, s'essayent à l'argumentation et à l'exercice de la preuve. Les compétences suivantes sont particulièrement travaillées :

- contrôler la pertinence ou la vraisemblance d'une réponse partielle ou définitive ;
- formuler et communiquer sa démarche et ses résultats sous des formes variées ;
- argumenter à propos de la validité d'une solution produite par soi-même ou par un camarade.

La diffusion maintenant généralisée des calculatrices rend moins nécessaire la virtuosité des élèves dans les "techniques opératoires" (calcul posé) dont on attend seulement qu'elles permettent de renforcer la compréhension des opérations. Le calcul mental sous toutes ses formes (résultats mémorisés, calcul réfléchi) occupe la place principale et accompagne l'usage "intelligent" d'une calculatrice ordinaire.

En géométrie, l'objectif principal est de se familiariser avec les objets du plan et de l'espace et de passer progressivement d'une géométrie où les objets et leurs propriétés sont contrôlés par la perception à une géométrie où ils le sont par un recours à des instruments. On ne vise pas des connaissances formelles (définitions), mais des connaissances fonctionnelles, utiles pour résoudre des problèmes dans l'espace ordinaire ou dans celui de la feuille de papier.

Dans le domaine de la mesure, l'essentiel des activités concerne la résolution de problèmes "concrets", réels ou évoqués, en utilisant des

procédés directs, des instruments de mesure, des estimations ou des informations données avec les unités usuelles. Les activités scientifiques et technologiques fournissent un champ d'application privilégié pour ce domaine.

Dans les moments de réflexion collective et de débat qui suivent le traitement des situations, l'usage ordinaire de la langue orale prévaut. Il est toutefois complété par l'usage d'un lexique et de formulations spécifiques, nécessaires à la rigueur du raisonnement. Une attention particulière doit être portée aux difficultés de lecture des énoncés que rencontrent de nombreux élèves afin, d'une part, de ne pas pénaliser les élèves qui n'auraient pas encore une autonomie suffisante face à l'écrit, d'autre part, de travailler les stratégies efficaces de lecture de ces types de textes. L'écriture comporte, en mathématiques, différentes formes qui doivent être progressivement distinguées : écrits pour chercher, pour communiquer une démarche et un résultat, aide-mémoire.

2. Programme de l'enseignement des mathématiques

2.1. Exploitation de données numériques

- Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations.
- Traiter des situations de proportionnalité, en utilisant des raisonnements appropriés.
- Utiliser différents modes de représentation des données : tableau, diagramme, graphique.

2.2. Connaissance des nombres entiers naturels

- Comprendre les désignations chiffrées et orales (numération décimale).
- Comparer des nombres, les ranger, les encadrer entre deux dizaines, deux centaines...
- Situer des nombres sur une droite graduée.
- Connaître et utiliser des relations arithmétiques entre les nombres : double, moitié, tiers, quart, multiples de 2, de 5 et de 10.

2.3. Connaissance des fractions simples et des nombres décimaux

- Utiliser des fractions simples (demi, tiers, quart, dixième, centième, ...).
- Comprendre les écritures à virgule des nombres décimaux, savoir les lire.
- Associer écritures à virgule et expressions utilisant des fractions décimales.
- Comparer des nombres décimaux, les ranger, en réaliser des encadrements.
- Situer des nombres décimaux sur une droite graduée de 1 en 1.
- Connaître et utiliser des relations entre fractions et nombres décimaux : $0,1 = 1/10$; $0,01 = 1/100$; $0,5 = 1/2$; $0,25 = 1/4$; $0,75 = 3/4$...

2.4. Calcul

Résultats mémorisés, procédures automatisées

- Connaître et utiliser les tables d'addition et de multiplication.
- Calculer sur les dizaines et les centaines entières.
- Connaître les compléments à la dizaine supérieure ou à l'entier immédiatement supérieur pour un décimal s'écrivant avec un chiffre après la virgule.
- Multiplier et diviser par 10, 100, 1000.
- Calculer, par écrit, la somme et la différence de deux nombres (entiers ou décimaux), le produit de deux nombres entiers ou d'un nombre décimal par un nombre entier, le quotient entier et le reste dans la division euclidienne d'un nombre entier par un nombre entier.

Calcul réfléchi

- Organiser et traiter mentalement des calculs sur les nombres entiers et sur les nombres décimaux.
- Évaluer l'ordre de grandeur d'un résultat.

Calcul instrumenté

- Utiliser, à bon escient, une calculatrice ordinaire et certaines de ses fonctionnalités.

2.5. Géométrie

Repérage, utilisation de plans, de cartes

- Repérer un point ou une case sur un quadrillage.
- Utiliser un plan ou une carte.

Relations : alignement, perpendicularité, parallélisme, égalité de longueurs, symétrie axiale

- Percevoir ces relations sur un dessin.
- Les vérifier à l'aide d'un instrument adapté.
- Réaliser des tracés à l'aide d'un instrument ou à main levée.
- Utiliser le vocabulaire : droite, perpendiculaire, parallèle, segment, milieu, angle, axe de symétrie.

Figures planes : triangle (et cas particuliers), carré, rectangle, losange, cercle

- Reconnaître ces figures, les construire, les décrire.
- Utiliser le vocabulaire : côté, sommet, centre, rayon, diamètre.

Solides : cube, parallélépipède rectangle

- Reconnaître ces solides, les construire, les décrire, en réaliser un patron.
- Utiliser le vocabulaire : face, arête, sommet.

Agrandissement, réduction

- Réaliser, dans des cas simples, des agrandissements ou des réductions de figures planes.

2.6. Grandeurs et mesure

Longueurs, masses, contenances, durées

- Mesurer en utilisant les instruments et en choisissant l'unité appropriée.
- Estimer des mesures.

- Connaître les unités du système métrique et les équivalences entre unités usuelles.
- Calculer le périmètre d'un polygone.
- Calculer une durée.

Aires

- Comprendre la notion d'aire et la distinguer de celle de périmètre.
- Utiliser les unités usuelles : cm^2 , dm^2 , m^2 .
- Calculer l'aire d'un rectangle de dimensions entières.

Angles

- Comparer et reproduire des angles à l'aide d'un gabarit.

3. Compétences devant être acquises en fin de cycle

En mathématiques, dans la plupart des cas, il est difficile de séparer compétences visées et contenus du programme. Ils sont en interaction permanente et chaque séquence contribue à construire des savoir-faire opératoires spécifiques, étroitement articulés avec ceux qui les précèdent et les suivent. La liste des compétences dont il convient de vérifier l'acquisition est donc, dans le présent texte, directement liée aux contenus successifs du programme. On en trouvera une version plus détaillée en regard de ces derniers dans le *Document d'application*.

Quelques compétences plus générales sont à l'œuvre dans l'ensemble des activités mathématiques et doivent être donc acquises en fin de cycle :

- utiliser ses connaissances pour traiter des problèmes,
- chercher et produire une solution originale dans un problème de recherche,
- mettre en œuvre un raisonnement, articuler les différentes étapes d'une solution,
- formuler et communiquer sa démarche et ses résultats par écrit et les exposer oralement,
- contrôler et discuter la pertinence ou la vraisemblance d'une solution,
- argumenter à propos de la validité d'une solution.

IV. 2. Sciences expérimentales et technologie

1. Objectifs de l'enseignement des sciences expérimentales et de la technologie

L'enseignement des sciences et de la technologie à l'école vise la construction d'un premier niveau de représentation objective de la matière et du vivant par l'observation puis l'analyse raisonnée de phénomènes qui suscitent la curiosité des élèves. Il prépare ces derniers à s'orienter plus librement dans des sociétés où les objets techniques jouent un rôle majeur et à reconnaître les bienfaits que nous devons à la science. Il s'inscrit dans le cadre du *Plan de rénovation de*

l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école, adopté en juin 2000³.

L'enseignant(e) sélectionne une situation de départ qui focalise la curiosité des élèves, déclenche leurs questions et leur permet d'exprimer leurs idées préalables. Il incite à une formulation précise. Il amène à sélectionner les questions qui se prêtent à une démarche constructive d'investigation prenant en compte le matériel disponible et débouchant sur la construction des savoir-faire, des connaissances et des repères culturels prévus par les programmes.

Les compétences et les connaissances sont construites dans le cadre d'une méthode qui permet d'articuler questionnement sur le monde et démarche d'investigation. Cette démarche peut recourir à diverses formes de travail :

- expérimentation directe (à privilégier à chaque fois qu'elle est possible),
- réalisation matérielle (recherche d'une solution technique),
- observation directe ou assistée par un instrument, avec ou sans mesure,
- recherche sur des documents,
- enquête et visite.

La confrontation à des ouvrages de référence consolide les connaissances acquises et contribue à l'apprentissage de stratégies de lecture adaptées à la spécificité de ces textes.

La séquence didactique comporte le plus souvent un travail en petits groupes qui donne l'occasion de développer des attitudes d'écoute, de respect, de coopération. L'activité des élèves est la règle et les expériences magistrales sont rares. Des moments de synthèse opérés par le maître n'en sont pas moins indispensables pour donner tout leur sens aux pratiques expérimentales et en dégager les enseignements.

Le renforcement de la maîtrise du langage est un aspect essentiel. Le questionnement et les échanges, la comparaison des résultats obtenus, leur confrontation aux savoirs établis sont autant d'occasions de découvrir les modalités d'un débat réglé visant à produire des connaissances. Tout au long du cycle, les élèves tiennent un carnet d'expériences. L'élaboration d'écrits permet de soutenir la réflexion et d'introduire rigueur et précision. L'élève écrit pour lui-même (prise de notes...), pour mettre en forme les résultats acquis (texte de statut scientifique), pour mettre en forme les résultats et les communiquer (texte de statut documentaire). Après avoir été confrontés à la critique de la classe et à celle, décisive, du maître, ces écrits validés prennent le statut de savoirs.

2. Programme de l'enseignement des sciences expérimentales et de la technologie

NB : le programme comprend des parties rédigées en caractères italiques qui désignent des

champs du savoir pouvant, de façon optionnelle, servir de support à des activités d'investigation supplémentaires. Il ne leur correspond pas de connaissances et de compétences exigibles.

Les savoirs scientifiques et leurs niveaux de formulation sont précisés dans les fiches "connaissances"⁴ dont la référence est donnée en tête de chaque partie.

2.1. La matière [Fiches 1 à 3]

Le principal objectif est de consolider la connaissance de la matière et de sa conservation.

- États et changements d'état de l'eau.
- Mélanges et solutions.
- L'air, son caractère pesant.
- Plan horizontal, vertical : intérêt dans quelques dispositifs techniques.

2.2. Unité et diversité du monde vivant [Fiches 4 à 9]

L'unité du vivant est caractérisée par quelques grands traits communs, sa diversité est illustrée par la mise en évidence de différences conduisant à une première approche des notions d'espèce et d'évolution.

- Les stades du développement d'un être vivant (végétal ou animal). Les conditions de développement des végétaux.
- Les divers modes de reproduction (animale et végétale) : procréation et reproduction non sexuée (bouturage...).
- Des traces de l'évolution des êtres vivants (quelques fossiles typiques) ; grandes étapes de l'histoire de la Terre ; notion d'évolution des êtres vivants.

2.3. Éducation à l'environnement [Fiche 23]

L'éducation à l'environnement est transdisciplinaire. En liaison avec l'éducation civique, elle développe une prise de conscience de la complexité de l'environnement et de l'action exercée par les hommes.

- Approche écologique à partir de l'environnement proche.
- Rôle et place des êtres vivants ; notions de chaînes et de réseaux alimentaires ; *adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu*.
- *Trajet et transformations de l'eau dans la nature*.
- *La qualité de l'eau*.

2.4. Le corps humain et l'éducation à la santé [Fiches 10, 11, 12, 24]

L'éducation à la santé est liée à la découverte du fonctionnement du corps en privilégiant les conditions de maintien du corps en bonne santé.

- Les mouvements corporels (mouvements élémentaires, articulations et muscles).

⁴ Les fiches "connaissances" seront incorporées au document d'application des programmes et à l'adresse : « www.eduscol.education.fr/prog »

³ BO n° 23 du 15 juin 2000.

- Première approche des fonctions de nutrition (digestion, respiration et circulation).
- Conséquences à court et long terme de notre hygiène ; actions bénéfiques ou nocives de nos comportements ; principes simples de secourisme.
- Sexualité et reproduction des humains.

2.5. L'énergie [Fiche 13]

On ne tente pas au niveau de l'école une véritable introduction du concept scientifique d'énergie.

- Exemples simples de sources d'énergie utilisables.
- Consommation et économie d'énergie.
- Notions sur le chauffage solaire.

2.6. Le ciel et la Terre [Fiches 14 à 19]

L'objectif est en tout premier lieu d'observer méthodiquement les phénomènes les plus quotidiens et d'engager les élèves dans une première démarche de construction d'un modèle scientifique.

- La lumière et les ombres.
- Les points cardinaux et la boussole.
- Le mouvement apparent du Soleil.
- La durée du jour et son évolution au cours des saisons.
- La rotation de la Terre sur elle-même et ses conséquences.
- Le système solaire et l'Univers.
- Mesure des durées, unités.
- *Manifestations de l'activité de la Terre (volcans, séismes).*

2.7. Monde construit par l'homme [Fiches 20, 21, 25]

L'élève s'initie, dans le cadre d'une réalisation, à la recherche de solutions techniques, au choix et à l'utilisation raisonnée d'objets et de matériaux.

- Circuits électriques alimentés par des piles : conducteurs et isolants ; quelques montages en série et en dérivation.
- Principes élémentaires de sécurité électrique.
- Leviers et balances ; équilibres.
- Objets mécaniques ; transmission de mouvements.

2.8. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les sciences expérimentales et la technologie [Fiche 22]

L'observation du réel et l'action sur celui-ci ont la priorité sur le recours au virtuel. Cette considération n'est pas contradictoire avec l'intérêt des TIC dans le cadre de la recherche documentaire, en complément de l'observation directe ou pour confronter les résultats de l'expérience aux savoirs établis.

- Utilisation raisonnée d'un ordinateur et de quelques logiciels.
- Approche des principales fonctions des micro-ordinateurs.

Les compétences, connaissances et savoir-faire cités dans le Brevet d'informatique et d'internet (B2i) font partie du programme.

3. Compétences devant être acquises à la fin du cycle

3.1. Être capable de :

- poser des questions précises et cohérentes à propos d'une situation d'observation ou d'expérience,
- imaginer, avec l'aide du maître, un dispositif expérimental susceptible de répondre aux questions que l'on se pose,
- participer à la construction d'un dispositif expérimental ou d'observation,
- observer avec ou sans instruments,
- mesurer,
- rechercher des documents sur un thème donné dans la BCD ou sur la toile,
- participer à la préparation d'une enquête ou d'une visite en élaborant un protocole d'observation ou un questionnaire,
- évaluer la validité des observations réalisées et les confronter aux savoirs établis que l'on a trouvés dans la documentation,
- rédiger, avec l'aide du maître, un compte rendu d'expérience ou d'observation (texte à statut scientifique),
- rédiger un texte pour communiquer des connaissances (texte à statut documentaire),
- prendre soin de sa santé, respecter les principales règles d'hygiène,
- prendre soin de l'environnement,
- savoir se servir d'un ordinateur et des principaux logiciels (voir référentiel du niveau 1 du B2i).

3.2. Avoir compris et retenu :

- la conservation de la matière, dans les changements d'état de l'eau, les mélanges et la dissolution ; la matérialité de l'air,
- des fonctions du vivant qui en marquent l'unité et la diversité : développement et reproduction,
- les principes élémentaires des fonctions de nutrition et de mouvement à partir de leurs manifestations chez l'homme,
- une première approche des notions d'espèce et d'évolution,
- le rôle et la place des vivants dans leur environnement,
- quelques phénomènes astronomiques : « course du soleil », durée des jours et des nuits, évolution au cours des saisons (calendrier), lien avec la boussole et les points cardinaux ; un petit nombre de modèles simples concernant ces phénomènes, le système solaire et l'univers,
- les principes élémentaires de fonctionnement de circuits électriques simples, de leviers, de balances, de systèmes de transmission du mouvement : quelques utilisations techniques.

Ces compétences et ces notions sont détaillées dans le document d'application.

V. Domaine Éducation artistique (arts visuels, musique, approche d'autres disciplines artistiques)

V.1. Introduction

L'éducation artistique développe l'aptitude à l'expression et le goût de la création ; elle favorise l'épanouissement de l'autonomie et de la personnalité de l'élève ; elle permet de mieux équilibrer les formes diverses d'intelligence et de sensibilité. Elle cultive des manières de penser et d'agir, devenues indispensables pour s'orienter dans les sociétés contemporaines. Les démarches d'enseignement artistique valorisent les liens interdisciplinaires et, en retour, elles donnent accès aux formes symboliques élaborées qui sont la clé de nombreux savoirs étudiés à l'école.

1. Les disciplines artistiques abordées

L'éducation artistique comporte trois volets complémentaires :

- une formation de base en arts visuels et en musique, qui fait l'objet de programmes spécifiques ;
- des activités artistiques intégrées à d'autres enseignements dont elles renforcent l'approche sensible ou la dimension esthétique : pratiques théâtrales en liaison avec le programme de la littérature, danse en liaison avec le programme d'éducation physique et sportive ;
- la réalisation de "projets", moments privilégiés pour approfondir l'une des disciplines artistiques au programme ou en découvrir d'autres, notamment dans le cadre des "projets artistiques et culturels" (PAC) ou encore à l'initiative des écoles saisissant des opportunités locales.

Par ailleurs, les créations artistiques rencontrées ou utilisées sont situées dans leur contexte grâce au programme d'histoire qui fournit aussi les références culturelles indispensables.

2. Objectifs généraux de l'éducation artistique

L'éducation artistique se développe dans trois types d'activités qui s'articulent le plus souvent à l'occasion de travaux d'application ou de synthèse :

- une pratique créative, composante fondamentale de l'éducation artistique, dans laquelle l'élève est amené à s'exprimer pour donner corps à un projet personnel ;
- une rencontre avec les œuvres, indispensable à la diffusion démocratique de la culture, dans laquelle l'élève est conduit à découvrir des réalisations relevant du patrimoine comme des expressions contemporaines ;
- l'acquisition de savoirs et de savoir-faire (l'élève s'approprie les outils, les techniques, les méthodes de travail qui viennent enrichir ses capacités d'expression aussi bien que sa sensibilité artistique).

L'éducation musicale s'appuie prioritairement sur les pratiques de la voix, dont le chant choral reste une forme privilégiée. Elle les articule avec d'autres approches : familiarisation accrue avec des œuvres et des styles musicaux ; manipulations d'objets sonores, d'instruments acoustiques et électroniques.

À partir d'une progression centrée sur le dessin, le programme d'arts visuels développe diverses formes d'expressions plastiques intégrant l'utilisation des technologies numériques.

3. Mobilisation des ressources internes ou externes à l'école

L'éducation artistique est assurée, soit à l'école même, soit dans d'autres lieux culturels mieux adaptés, lorsque le projet pédagogique prévoit une exploitation des ressources de l'environnement.

Elle est toujours confiée aux enseignants, professeurs des écoles et instituteurs, sans exclure des échanges de service ou des décloisonnements mettant en jeu des maîtres ayant une formation à dominante artistique. Elle s'appuie sur les apports qu'offre le partenariat en matière d'intervenants qualifiés. Elle bénéficie de l'appoint d'outils pédagogiques diversifiés et renouvelés. Elle donne aux élèves la possibilité d'explorer les possibilités offertes par l'ordinateur et ses outils : logiciels d'aide à la création visuelle ou sonore ; montage ; utilisation esthétique ou documentaire de l'Internet...

V.2. Arts visuels

1. Objectifs de l'enseignement des arts visuels au cycle 3

Avec les arts visuels, au-delà du dessin et des arts plastiques qui en restent la base, l'éducation artistique s'ouvre au cinéma et à la vidéo, au design, à l'architecture et au paysage. La démarche didactique se fonde sur l'articulation entre :

- une pratique diversifiée intégrant l'analyse et la production d'images, avec un double objectif, faire et apprendre à percevoir ;
- une approche culturelle centrée sur la rencontre avec des œuvres artistiques, des mouvements et des créateurs.

Tout en tenant compte de son expérience sensible, imaginaire, affective, ludique l'élève dépasse l'expression spontanée pour s'installer dans une pratique de projets qui, si elle reste ouverte à l'inattendu, permet l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques.

2. Programme de l'enseignement des arts visuels

2.1. Mise en œuvre de pratiques et d'expressions plastiques

Du dessin à la combinaison de moyens plastiques diversifiés

Le cycle 3 doit donner à l'élève la capacité d'élaborer des productions exploitant de façon réfléchie différentes techniques, du dessin à d'autres moyens plastiques. Le dessin concerne tous les travaux sur papier. Une même liberté est possible en ce qui concerne les instruments et les supports, y compris la palette graphique. Les différentes fonctions du dessin sont développées et précisées : expression d'une sensation, d'une idée, d'un univers personnel, représentation d'une réalité perçue, communication, narration, dessin de projet. La forme et la composition sont abordées en s'appuyant sur la mise en œuvre de notions élémentaires : proportions, mouvement, couleur, lumière, perspective. Les recherches de l'élève, ébauches, esquisses, dessins, documents préparatoires sont rassemblés et conservés pour constituer la mémoire du travail de l'année

De la création aux montages d'images

Le travail engagé conduit à explorer l'image photographique (depuis la prise de vue) et à exploiter les images imprimées. En fonction des possibilités, il est possible de viser la conception et la création d'une brève production vidéo.

Des caractéristiques d'un volume à l'organisation architecturale et spatiale

Dans le cadre d'un projet de réalisation, l'élève apprend à élaborer une sculpture. Il réinvestit son expérience des divers matériaux, des procédés de fabrication et sa connaissance de l'objet dans la construction de volumes à différentes échelles, en tenant compte des caractéristiques de l'espace.

2.2. Éducation du regard

De la perception du paysage au croquis et à la photographie

La pratique des outils des arts visuels, dessiner, photographie, filmer, faire des maquettes permet à l'élève de développer la perception de son environnement paysager et architectural. Il doit apprendre à mieux percevoir les limites, les oppositions entre formes et fonds, les relations et les proportions, la lumière et les ombres, la structure et l'ensemble.

La diversité des images

Les questions se rapportant aux images, leur nature, leur format, le support..., sont posées à partir des réalisations des élèves et des reproductions et séquences mises à leur disposition (images fixes et images en mouvement).

L'espace construit

Les travaux réalisés doivent permettre de préciser les notions de volumes et d'ouvertures, les effets de matière, les échelles, les points de vue.

2.3. L'approche et la connaissance des œuvres

Une liste indicative d'œuvres situées historiquement et appartenant à des registres techniques, thématiques et artistiques différents est proposée dans les *Documents d'application*. Cette liste est complétée par une liste d'œuvres établie au sein de chaque académie par un groupe d'experts, sous l'autorité du Recteur, pour faciliter la connaissance et l'exploitation des ressources de proximité.

Pour soutenir ces axes de travail, le maître encourage la constitution d'un " musée personnel " fait d'images et d'objets sélectionnés ; il suscite la création d'un " musée de classe ". Des correspondances entre les productions personnelles, les images et objets collectionnés et les œuvres découvertes en classe sont établies.

3. Compétences devant être acquises à la fin du cycle

3.1. Être capable de :

- réaliser une production à deux ou trois dimensions, individuelle ou collective, menée à partir de consignes précises ;
- choisir et savoir combiner des matériaux, des supports, des outils dans le cadre d'un projet ;
- utiliser le dessin sous toutes ses formes, et dans ses différentes fonctions, à toutes les étapes de la conduite de son travail ;
- raconter son projet et exprimer ses choix techniques et thématiques, en restant ouvert au questionnement des autres ;
- savoir identifier et comparer différents types d'images.

3.2. Avoir compris et retenu :

- les points communs et les différences entre les pratiques de la classe et les démarches des artistes ;
- les traits les plus marquants (événements, personnalités, œuvres...) de l'histoire des arts plastiques et visuels, pouvoir les caractériser simplement et les situer historiquement.

V.3. Éducation musicale

1. Objectifs de l'éducation musicale

Les activités d'éducation musicale au cycle 3 visent l'élargissement et l'approfondissement des acquis précédents, sur la base des mêmes démarches en conservant le rôle prioritaire du chant. En outre, les visées spécifiques à ce cycle portent sur la maîtrise de chants à deux voix, l'enrichissement du travail d'interprétation, l'exploitation des répertoires vocaux et d'écoute dans leur valeur de références culturelles.

Le travail d'interprétation s'appuie sur le repérage et la comparaison de motifs, de formes musicales, de genres et styles contrastés. Il est articulé à l'écoute de

pièces vocales ou instrumentales que les élèves s'entraînent à reconnaître, à caractériser et situer dans leurs époques ou civilisations respectives.

Ces activités croisées permettent l'expression des goûts personnels de l'élève tout en maintenant actives sa curiosité et ses premières capacités de jugement esthétique.

Les projets mis en œuvre avec le concours éventuel de professionnels de la musique, se concluent le plus souvent par une présentation à un public. Ils tirent profit des acquis techniques et culturels, contribuant à étendre les capacités d'invention de l'élève.

Celui-ci garde témoignage de toutes ses pratiques actives, gratifiantes et rigoureuses, cumulées sur trois années, dans une anthologie musicale personnelle, écrite et/ou sonore, outil concret et vivant de prise de conscience du parcours effectué au travers des musiques écoutées et produites.

2. Programmes de l'éducation musicale

2.1. Voix et chant

Culture vocale

Elle se développe par la pratique régulière de jeux vocaux, l'apprentissage de chants diversifiés, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale.

Répertoire

Il s'élargit pour offrir des exemples facilitant les comparaisons entre genres, styles nouveaux, époques et cultures plus éloignées. Il intègre des chants à plusieurs voix en langue étrangère ou régionale, comme quelques productions inventées ou composées spécifiquement pour enfants par des auteurs contemporains.

2.2. Écoute

Culture de l'oreille

L'écoute est sollicitée en permanence comme temps indispensable d'un projet qui fait se succéder écoute, production, nouvelle écoute, invention. Elle se développe et devient plus analytique et plus opératoire grâce aux activités vocales et instrumentales. Elle s'exerce également dans l'audition de pièces ou d'extraits musicaux. À cet égard le recours aux codages et aux partitions devient opératoire, comme support de la mémoire sonore, et aide à l'écoute intérieure.

Répertoire

Il est très ouvert, n'exclut ni la création contemporaine ni les répertoires populaires du patrimoine. Le contact avec la musique vivante est essentiel et doit être recherché aussi souvent que possible. Dans tous les cas, les critères de choix

prennent en compte l'intérêt artistique, la richesse en éléments contrastés clairement perceptibles, la durée des extraits, leur nouveauté par rapport au vécu des enfants, la possibilité qu'ils offrent de nouer des liens avec le répertoire chanté.

On n'hésitera pas à illustrer cette diversité de styles situés dans une époque en recourant notamment aux œuvres les plus connues de la musique classique. Elles seront utilisées à titre d'exemples, nullement normatifs ou exhaustifs. Le but demeure d'aider à dépasser l'opposition trop fréquente entre univers musicaux familiers, médiatisés et musiques plus éloignées et savantes : à cet effet l'audition réitérée d'œuvres moins familières est nécessaire.

2.3. Réalisation de projets musicaux

Les projets musicaux sont indispensables comme lieux de réinvestissement synthétique des acquis du chant, de l'écoute, des activités corporelles ou d'accompagnement instrumental. Ils sollicitent chez l'élève comme chez l'enseignante ou l'enseignant un travail de recherche et d'invention, dans le respect des contraintes nécessaires à l'aboutissement du projet. Ils permettent à l'enfant de vivre pleinement les exigences de l'interprétation et d'approcher les démarches du musicien, compositeur ou interprète. Leurs formes peuvent être extrêmement variées sans toujours exiger des délais de mise en œuvre trop importants. Le recours à des compétences spécialisées extérieures, et surtout à des musiciens interprètes ou créateurs prend, dans ce cadre, sa véritable pertinence.

3. Compétences devant être acquises à la fin du cycle

3.1. Être capable de :

- contrôler volontairement ses attitudes corporelles et ses émissions vocales,
- interpréter de mémoire plus de dix chansons,
- tenir sa voix et sa place en formation chorale,
- assumer son rôle dans un travail d'accompagnement,
- mobiliser son attention lors d'une écoute prolongée,
- repérer, grâce à des retours guidés, des éléments musicaux caractéristiques, les désigner et caractériser leur organisation (succession, simultanéité, ruptures...) en faisant appel à un lexique approprié,
- reconnaître une œuvre du répertoire travaillée, la situer dans son contexte de création géographique, historique, technique et artistique,
- tenir un rôle autonome dans le projet collectif en articulation avec la distribution d'ensemble,
- témoigner de son aisance à évoluer dans des lieux scéniques divers,
- exprimer son appréciation pour qualifier une réalisation, comme acteur et comme spectateur.

VI. Domaine Éducation physique et sportive

1. Objectifs de l'éducation physique et sportive

L'enseignement de l'éducation physique et sportive vise au cycle 3 :

- le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices,
- l'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques, pratiques sociales de référence,
- l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à la bonne gestion et à l'entretien de sa vie physique.

En ce sens, elle apporte une contribution originale à la transformation de soi et au développement de la personne telle qu'elle s'exprime dans les activités liées au corps.

Par l'éducation physique et sportive, l'élève développe des actions motrices élémentaires qui se sont construites dès la petite enfance : locomotions (ou déplacements), équilibres (attitudes stabilisées), manipulations, projections et réceptions d'objets. Il s'agira dans ce cycle de les enrichir, les diversifier, les perfectionner, les combiner, les enchaîner...

L'éducation physique et sportive doit permettre aux élèves de parler de leur pratique (nommer, exprimer, communiquer...), de lire et d'écrire des textes divers (fiches, récits, documents...). De façon plus spécifique, elle participe à l'éducation à la santé et à la sécurité. Elle permet aussi, tout en répondant au "besoin de bouger" et au "plaisir d'agir", de donner aux élèves le sens de l'effort et de la persévérance.

L'éducation physique et sportive contribue de façon fondamentale à la formation du citoyen, en éduquant à la responsabilité et à l'autonomie. Elle permet de comprendre la notion de règle et de la faire vivre, et d'accéder ainsi aux valeurs sociales et morales.

L'éducation physique aide à concrétiser certaines connaissances et notions, elle en facilite la compréhension et l'acquisition, en relation avec les activités scientifiques, les mathématiques, l'histoire et la géographie...

La danse, activité physique et artistique, permet de faire le lien avec les activités artistiques (arts visuels, éducation musicale...).

2. Programme de l'éducation physique et sportive

Les contenus à enseigner en éducation physique et sportive se structurent autour de compétences de deux sortes : spécifiques (ou disciplinaires) et transversales (d'ordre méthodologique).

2.1. Les compétences spécifiques et les activités permettant de les exercer (dimension culturelle de l'éducation physique)

Les activités physiques, sportives et artistiques font vivre aux élèves des "expériences corporelles"

particulières et différentes selon les types de milieu et d'espaces dans lesquels elles sont proposées (athlétisme, natation, activités de pleine nature, équitation, patinage, bicyclette, jeux de lutte, jeux collectifs, danse...).

Quatre grands types de compétences spécifiques, significatives de ces expériences corporelles, peuvent être visées en réalisant et enchaînant des actions de plus en plus complexes et variées :

Réaliser une performance mesurée

- pour différents types d'efforts,
- de différentes façons,
- dans des espaces et avec des matériels variés,
- à une échéance donnée.

Mise en œuvre : athlétisme, natation sportive.

Se déplacer dans différents types d'environnements

- dans des formes inhabituelles mettant en cause l'équilibre,
- en fournissant des efforts de types variés,
- dans des milieux et/ou sur des engins instables de plus en plus diversifiés,
- dans des environnements de plus en plus éloignés et chargés d'incertitude.

Mise en œuvre : activités de pleine nature, mais aussi bicyclette, rollers, patins à glace, équitation...

Conduire un affrontement individuel et/ou collectif

- affronter un adversaire dans des jeux d'opposition duelle,
- coopérer avec des partenaires pour s'opposer collectivement à un ou plusieurs adversaires dans un jeu collectif.

Mise en œuvre : jeux de lutte, jeux de raquettes, jeux collectifs (traditionnels et/ou sportifs).

Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique et/ou expressive

- exprimer corporellement seul ou en groupe, des images, des états, des sentiments...
- communiquer aux autres des sentiments ou des émotions
- s'exprimer librement ou en suivant différents types de rythmes, sur des supports variés.

Mise en œuvre : danse, gymnastique artistique, gymnastique rythmique, activités de cirque, natation synchronisée...

NB : dans chacune des trois années de ce cycle, l'enseignant aborde les quatre compétences spécifiques. Chaque compétence est traitée au travers d'une ou plusieurs activités (par exemple "Réaliser une performance mesurée" est abordé par la natation sportive et/ou l'athlétisme). Chaque activité se déroule sur un module d'apprentissage de cinq ou six séances minimum.

La compétence "Conduire un affrontement individuel et/ou collectif" est obligatoirement travaillée chaque année au travers d'un module d'apprentissage sur les jeux ou sports collectifs (avec la possibilité d'y ajouter un module de jeux de lutte ou de jeux de raquettes).

2.2. Les compétences transversales et les activités permettant de les exercer

Les compétences transversales ne sont pas construites indépendamment de la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques et impliquent l'acquisition d'attitudes, de méthodes, de démarches favorables aux apprentissages. Elles peuvent être rassemblées en quatre groupes.

S'engager lucidement dans l'action

- Choisir des stratégies d'action efficaces.
- Anticiper sur les actions à réaliser.
- Contrôler ses émotions et leurs effets.
- Gérer ses efforts.

Construire de façon de plus en plus autonome un projet d'action

- Formuler, mettre en œuvre des projets et s'engager contractuellement, individuellement ou collectivement.

Mesurer et apprécier les effets de l'activité

- Apprécier, lire des indices de plus en plus nombreux et de plus en plus complexes.
- Mettre en relation des notions d'espace et de temps.
- Identifier, sélectionner et appliquer des principes pour agir méthodiquement.
- Situer son niveau de capacités motrices.
- Évaluer, juger ses actions et celles des autres avec des critères objectifs.

Se confronter à l'application et à la construction de règles de vie et de fonctionnement collectif

- Se conduire dans le groupe en fonction de règles, de codes.
- Coopérer, adopter des attitudes d'écoute, d'aide, de tolérance et de respect des autres.
- Connaître et assurer plusieurs rôles dans les différentes activités.

2.3. Les connaissances à construire

En construisant les compétences, par la pratique des différentes activités, les élèves acquièrent des connaissances diverses : ce sont des sensations, des émotions, des "savoirs" sur le "comment réaliser" les actions spécifiques, ainsi que sur les façons de se conduire dans le groupe classe et, enfin, des informations sur les activités elles-mêmes.

3. Compétences devant être acquises à la fin du cycle (récapitulation)

3.1. Être capable de :

- réaliser une performance mesurée.
- se déplacer dans différents types d'environnements.
- conduire un affrontement individuel et/ou collectif.
- concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique et/ou expressive.
- s'engager lucidement dans l'action.
- construire de façon de plus en plus autonome un projet d'action.
- mesurer et apprécier les effets de l'activité.
- se confronter à l'application et à la construction de règles de vie et de fonctionnement collectif.

3.2. Avoir compris et retenu :

- que l'on peut acquérir des connaissances spécifiques dans l'activité physique et sportive (sensations, émotions, savoirs sur les techniques de réalisation d'actions spécifiques...),
- des savoirs précis sur les différentes activités physiques et sportives rencontrées.

Table des matières

I. Horaires et programmes du cycle 3	1
Horaires	4
II. Domaines transversaux	4
II.1. Maîtrise du langage	4
II.2 Éducation civique.....	9
III. Domaine Éducation littéraire et humaine	10
III. 1. Littérature.....	10
III. 2. Observation réfléchie de la langue française (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire)...	12
III. 3. Apprentissage d'une langue étrangère ou régionale.....	14
III. 4. Histoire.....	16
III. 5. Géographie.....	17

IV. Domaine Éducation scientifique.....	19
IV. 1. Mathématiques	19
IV. 2. Sciences expérimentales et technologie.....	20
V. Domaine Éducation artistique	23
IV. 1. Introduction	23
IV. 2. Arts visuels.....	23
IV. 3. Éducation musicale.....	24
VI. Domaine Éducation physique et sportive.....	26